



HAL
open science

Les sites fortifiés et de hauteur dans le Massif central entre le Bronze final IIIb et la Tène ancienne : premier essai de synthèse

Florie-Anne Auxerre-Géron, Florian Couderc, Bernard Dedet, Fabien Delrieu, Éric Durand, Philippe Gruat, Marie-Caroline Kurzaj, Pierre-Yves Milcent, Fabrice Müller

► To cite this version:

Florie-Anne Auxerre-Géron, Florian Couderc, Bernard Dedet, Fabien Delrieu, Éric Durand, et al.. Les sites fortifiés et de hauteur dans le Massif central entre le Bronze final IIIb et la Tène ancienne : premier essai de synthèse. Fabien Delrieu; Clément Féliu; Philippe Gruat; Marie-Caroline Kurzaj; Élise Nectoux. Les espaces fortifiés à l'âge du Fer en Europe. Actes du 43e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Le Puy-en-Velay, 30 mai-1er juin 2019), Collection AFEAF (3), AFEAF, pp.261-278, 2021, 978-2-9567407-2-8. hal-03260575

HAL Id: hal-03260575

<https://hal.science/hal-03260575>

Submitted on 15 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Les sites fortifiés et de hauteur dans le Massif central entre le Bronze final IIIb et La Tène ancienne. Premier essai de synthèse

Florie-Anne Auxerre-Géron, Florian Couderc, Bernard Dedet, Fabien Delrieu, Éric Durand, Philippe Gruat, Marie-Caroline Kurzaj, Pierre-Yves Milcent, Fabrice Muller

Introduction

La topographie du Massif central se prête à l'implantation d'habitats de hauteur, défendus naturellement ou par l'adjonction d'un rempart. De nombreux inventaires régionaux ont vu le jour depuis le XIX^e siècle sur ce secteur de moyenne montagne, si bien que le corpus des sites recensés est particulièrement important, probablement l'un des plus significatifs de France. Des synthèses récentes ont également permis de compiler et de réactualiser les données les plus anciennes (par exemple pour l'Auvergne, les Cévennes et les Causses : Delrieu, Furestier 2018). Enfin plusieurs fouilles ont été conduites ces vingt dernières années, comme au *Puech de Mus*, *Puy de Corent*, *Rocher du Largier*, *le Clapio*, *Puy-Saint-Romain*, *Suc de Lermu*, qui permettent dorénavant de disposer d'une documentation renouvelée et de qualité. L'ensemble de ces éléments offre aujourd'hui la possibilité de conduire un premier travail de synthèse à l'échelle du Massif central pour les habitats de hauteur, défendus naturellement et/ou par une fortification bâtie, entre le Bronze final IIIb et le début de La Tène ancienne

Cadre géographique

Vaste plateau d'altitude localisé au cœur du territoire français, le Massif central correspond à un socle primaire, très érodé, d'où émergent un certain nombre de massifs volcaniques localisés principalement sur son flanc occidental. Au sud, les Grands Causses calcaires du Rouergue et du Gévaudan font office de limite avec le domaine méditerranéen et notamment avec la plaine languedocienne. La partie orientale est constituée par une série de massifs cristallins qui séparent ces hauts plateaux de la vallée du Rhône. Ce vaste ensemble présente donc à la fois une importante hétérogénéité géologique et une certaine homogénéité topographique faisant le plus souvent alterner vallées encaissées et vastes plateaux d'altitude d'où émergent ponctuellement des massifs primaires ou volcaniques plus élevées (fig. 1).

La zone d'étude retenue pour cette contribution correspond donc au cœur du Massif central en laissant de côté ses marges granitiques orientales avec les Monts du Lyonnais, du Beaujolais

ainsi que le massif du Pilat qui connaissent une réelle proximité géographique et topographique avec l'axe Saône-Rhône.

Cadre chronologique

La période concernée est relativement longue et propre à identifier des dynamiques se développant sur le temps long. Elle débute dès le Bronze final IIIb, recouvre l'intégralité du premier âge du Fer, Hallstatt ancien, moyen et final, et s'achève à la fin de l'étape initiale de La Tène ancienne¹.

Il a été décidé de ne pas traiter la fin de La Tène ancienne (La Tène B2) ainsi que le reste du second âge du Fer (La Tène C et D), car, intégrer cette séquence chronologique aurait également induit de travailler sur la documentation relative au phénomène des *oppida* de La Tène finale et sur certains rares sites qui connaissent une occupation plus ou moins sporadique entre la fin de La Tène ancienne et le début de la Tène finale. Les données concernant ces occupations sont abondantes sur l'ensemble de la zone traitée. Il semble d'ailleurs que le phénomène des *oppida*, de par sa genèse et son évolution, résulte de dynamiques sociales et culturelles différentes de celles observées pour les habitats fortifiés au cours des étapes chronologiques précédentes.

Le corpus d'étude

Le corpus d'étude est composé de 95 sites avérés correspondant à 103 occupations différentes, soit 18 % des sites et 13 % des occupations pour les mêmes horizons chronologiques recensés dans le cadre de l'enquête nationale sur les établissements de

1 Pour cet article a été utilisée une partition par phases utilisant le système chronologique français dont voici les correspondances en chronologie allemande puis en siècles

- Bronze final IIIb : Hallstatt B2-3, seconde moitié X^e et IX^e siècle av. n. è.
- Hallstatt ancien : Hallstatt C, VIII^e et première moitié VII^e siècle av. n. è.
- Hallstatt moyen : Hallstatt D1-D2, seconde moitié VII^e et VI^e siècle av. n. è.
- Hallstatt final : Hallstatt D3-La Tène A1, V^e siècle av. n. è.
- Début La Tène Ancienne : La Tène A2 et B1, fin V^e et première moitié du IV^e siècle av. n. è.

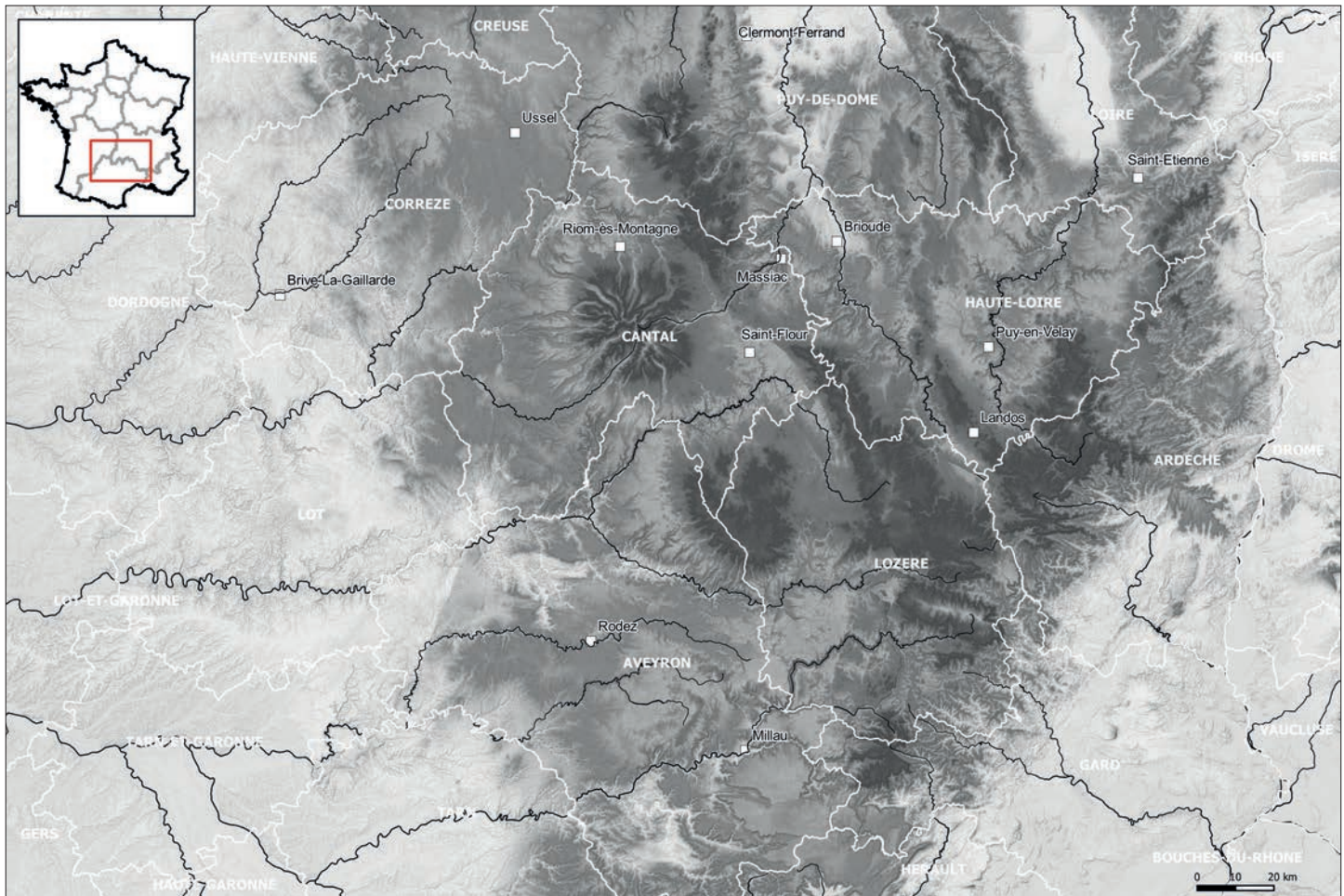


Fig. 1. Carte topographique et hydrographique de la zone d'étude (cartographie, F. Muller).

hauteur (*cf.* à l'article de Milcent *et al.*, dans ce volume, *infra p.* 175). Pour une grande partie d'entre eux, une seule occupation a été identifiée. Certains font cependant exception et ont révélé de multiples séquences de fonctionnement, comme l'habitat du *Puy de Corent*, par exemple, avec huit phases différentes pour la période traitée. Tous ces sites sont effectivement défendus, soit naturellement, soit par l'adjonction de fortifications, et occupés entre le Bronze final IIIb et l'étape initiale de La Tène ancienne (fig. 2).

Il faut en premier lieu préciser les modalités de constitution de ce corpus. Deux catégories de sites ont ainsi été retenues :

- les sites fortifiés par les Hommes, ayant livré une ou plusieurs occupations ;
- les sites de hauteur dénués de toute fortification visible, mais naturellement défendus du fait de leur topographie (sommet, rebord de falaise...), et qui ont fourni des éléments permettant d'attester une ou plusieurs occupations.

Nombre de fortifications non datées n'ont pas été prises en considération (27 au total). Elles constituent un potentiel important susceptible d'abonder considérablement le panorama dressé aujourd'hui. On se gardera toutefois de conclure que tous les sites de cette période sont des habitats. Ils peuvent recouvrir

bien d'autres fonctions, à l'instar de l'éperon barré des *Touriès* à Saint-Jean-et-Saint-Paul en Aveyron dont la fouille programmée en cours révèle un sanctuaire héroïque à stèles partiellement délimité par un fossé et un *podium* commémoratif palissadé (Gruat 2019).

Qualitativement, la documentation concernant le corpus d'étude est très variable. Il s'agit pour partie de sites où l'identification d'une occupation du Bronze final ou du premier âge du Fer repose sur des éléments de mobilier ténu et où aucune structure en place ne vient étayer la nature de cette occupation. Cependant d'autres lieux sont mieux connus par des investigations parfois récentes qui ont pu documenter la nature de la fortification ainsi que l'organisation interne de l'occupation. C'est notamment le cas du *Rocher de Largier*, du *Puech de Mus* ou encore du *Plateau de Corent*. Mises à part ces quelques opérations, force est de constater que peu d'éléments viennent réellement alimenter la question de la fonction et de la hiérarchie de ces habitats.

D'un point de vue géographique, il convient de remarquer, sans surprise, que leur distribution revêt un évident caractère hétérogène. Des zones de concentration ressortent clairement alors que de vastes vides se font jour. Les trois secteurs principaux concentrant des sites actuellement connus correspondent au Val d'Allier, à la vallée de la Loire en aval du Puy-en-Velay et

la partie orientale de l'Aveyron. À l'inverse, des zones entières apparaissent vides en l'état actuel de la documentation. C'est le cas d'une bonne partie des massifs cristallins localisés sur les franges orientale et occidentale de la zone d'étude, comme le plateau limousin, le versant occidental du Forez, le Livradois ou encore la Margeride ou le massif du Mont Lozère. De même, le cœur des massifs volcaniques de l'ouest est également dénué d'établissements à l'exception notable des versants nord et est du Cantal. Ainsi, le Sancy, les Dômes ou encore l'Aubrac ne recèlent que de très rares sites actuellement connus.

Cette dichotomie entre des zones révélant de fortes densités et d'autres quasiment vides n'est pas véritablement une surprise. Elle reflète en grande partie la cartographie des recherches archéologiques programmées conduites dans le Massif central. Le Velay, le sud du Bassin clermontois ou encore les causses aveyronnais, sont autant de régions qui ont, depuis l'origine de la discipline, connu un réel développement des recherches archéologiques avec notamment d'important travaux d'inventaires, ce qui n'a pas été le cas pour les autres secteurs. Il faut également remarquer que les reliefs localisés à proximité immédiate des axes fluviaux, des plaines agricoles ou des vallées propices au développement agraire semblent avoir été colonisés par des occupations fortifiées de manière préférentielle. Cette observation correspond parfaitement aux trois zones de forte concentration que sont l'axe de l'Alagnon puis de l'Allier en Auvergne, la haute vallée de la Loire en Velay ou encore la bordure occidentale des causses aveyronnais.

Historiographie

Le Massif central, à l'exception notable du *Plateau de Gergovie*, n'a pas connu une activité de recherche précoce sur les sites fortifiés de l'âge du Bronze ou du premier âge du Fer, contrairement à d'autres régions où ceux-ci ont fait l'objet de mentions parfois dès le XVI^e ou le XVII^e siècle. Il faut attendre les années 1860 pour voir apparaître les premières mentions dans la documentation archéologique de manière tangible.

Cet état de fait peut tout à fait s'expliquer par les spécificités archéologiques propres à chaque département du Massif central et qui ont très tôt suscité l'intérêt des premiers archéologues puis de leurs successeurs. Ainsi cavités karstiques, mégalithes et tumulus ont d'abord cristallisé l'activité archéologique dans les Grands Causses ou en Ardèche méridionale. Dans la région de Clermont-Ferrand, ce sont des *oppida* de La Tène finale, hauts-lieux d'opérations césariennes durant la guerre des Gaules qui ont suscité l'intérêt des chercheurs du XIX^e siècle.

Dans le nord de l'Ardèche, le premier site mentionné est l'enceinte de *La Farre* à Saint-Andéol-de-Fourchades en 1861 (Rouchier 1861). Plus à l'ouest en Aveyron, l'abbé Cérés, à la fin du XIX^e siècle, est le premier à publier des dessins de matériel de ces périodes, mais sans l'identifier comme tel, et à chaque fois à l'occasion de fouilles de probables sanctuaires de hauteur gallo-romains (*fana*) : *Puech de Briounas* à Cruéjols, *Puech de Buzeins* et *Puech du Cayla* à Saint-Christophe (Gruat 2000, p. 27-28). Les premières fouilles se mettent ainsi en place à la fin du XIX^e siècle. C'est le cas du *Roc de Chastel* à Chastel-sur-Murat dans

le Cantal : le site est étudié entre 1891 et 1914 par J.-B. Delort puis par J. Pagès-Allary. C'est également une période pendant laquelle les premiers inventaires de sites fortifiés sont effectués. Ainsi en Aveyron, l'instituteur A. Carrière dresse alors un précieux inventaire des « caps barrés » de la région de Millau, assorti de quelques croquis. En Ardèche, J. Ollier de Marichard réalise en 1874 la première carte synthétique des « camps celtiques » du département. Sont mentionnés notamment *Le Camp de César* à Saint-Andéol-de-Fourchades ou celui des *Angles* au Roux. Ce travail d'inventaire initié dès la fin du XIX^e siècle connaît une nouvelle dynamique au cours des deux premières décennies du XX^e siècle. La mise en place de la Commission des Enceintes par la Société préhistorique française attise l'intérêt pour les sites fortifiés au sein de la communauté archéologique. Elle suscite notamment des communications de synthèse sur de vastes secteurs (parfois à l'échelle départementale), comme en Ardèche avec l'article de M. Ollier de Marichard publié en 1909 (Ollier de Marichard 1909-1910).

À la suite de ce premier âge d'or de la recherche concernant les sites fortifiés protohistoriques dans le Massif central, on note une réelle désaffection des archéologues pour cette thématique. Il faut attendre les années 1930 et les travaux de M. Vazeilles sur les sites cantaliens de *Châteauneuf* à Riom-ès-Montagnes et de *Rochemure* à Saint-Etienne-de-Chaumeil ou encore du *Châtelet* à Lamazière-Basse en Corrèze (Vazeilles 1949) pour observer un regain d'intérêt pour les contextes fortifiés protohistoriques. Ces travaux d'inventaire sont poursuivis jusque dans les années 1940 par P.-F. et G. Fournier en Auvergne (Fournier, Fournier 1943), sous la forme de prospections pédestres. Ils identifiaient ainsi des « stations à poteries hallstattiennes », terme repris ensuite par J.-J. Hatt pour désigner ces occupations attribuées, souvent à tort, au début du premier âge du Fer. En Lozère les archéologues interviennent sur ces sites à partir de l'après-guerre : L. Balsan à *Cuer Fachi* (La Malène) en 1949, A. Soutou à *Casseduc* (Saint-Georges-de-Lévêjac) entre 1962 et 1964, A. Soutou et A. Vernhet à *La Rode* (Hures-La-Parade) entre 1965 et 1967, A. Vernhet au *Truc* de Saint Bonnet-de-Chirac entre 1966 et 1970. Ces recherches ont alors pour but de définir la forme et le plan du rempart éventuel et de dater l'occupation du lieu. Les Cévennes, aux confins de la Lozère et du Gard, restent à l'écart de ces investigations, si l'on excepte les prospections de N. Bastide sur le *Serre du Salt* à Moissac-Vallée-Française. En Aveyron, c'est à la même période que les premières fouilles sont menées sur des habitats de hauteur fortifiés par A. Soutou sur l'éperon barré de *la Granède* à Millau, puis sur l'enceinte de rebord de plateau du *Puech de Mus* à Sainte-Eulalie-de-Cernon. Ces investigations apportent des données novatrices sur les remparts « calcinés » et les armatures de bois qui les composent (Soutou 1985) mais demeurent isolées. Dans le nord-ouest du Cantal, c'est un groupe de recherche associatif qui, à l'occasion de fouilles visant à documenter des occupations médiévales, met en évidence l'existence de mobilier résiduel attestant aussi la présence d'occupations protohistoriques (*Roc Vignonnnet* à Antignac, *Puy de Menoire* à Menet). Quant au Puy-de-Dôme, quelques sondages sont réalisés sur plusieurs établissements, notamment par P. Eychart sur le site de *Liozon* à Olloix (Eychart 1967), ou encore au *Pic d'Ysson*

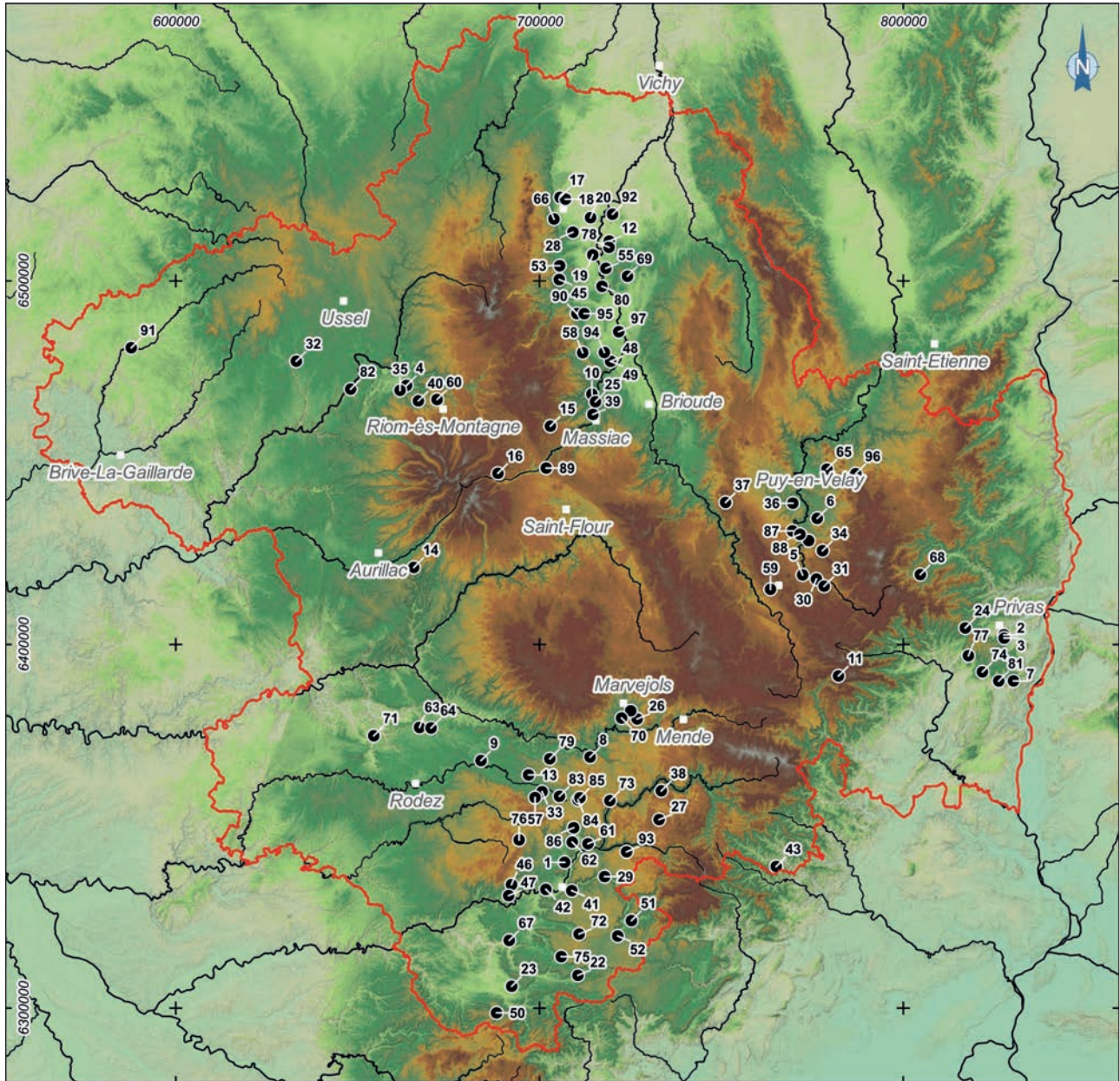


Fig. 2. Carte des occurrences composant le corpus d'étude (cartographie : F. Muller).

N°	Département	Commune	Lieu-dit
1	Aveyron	Aguessac	La Barbade
2	Ardèche	Alissas	Combiér
3	Ardèche	Alissas	Rancs Rouges
4	Cantal	Antignac	Le Roc Vignonnet
5	Haute-Loire	Arlempdes	Maumourys
6	Haute-Loire	Arsac-en-Velay	Le Rocher de Fauré
7	Ardèche	Aubignas	La Fare
8	Lozère	Banassac	Lo Clapio
9	Aveyron	Bertholène	Puech Vignoble
10	Haute-Loire	Blesle	Chadecol
11	Ardèche	Borne	Castel Viel
12	Puy-de-Dôme	Busséol	Puy Saint-André
13	Aveyron	Buzeins	Le Puech
14	Cantal	Carlat	Roc de Carlat
15	Cantal	Charmensac	Suc de Lermu
16	Cantal	Chastel-sur-Murat	Roc de Chastel
17	Puy-de-Dôme	Clermont-Ferrand	Plateau des Côtes de Clermont
18	Puy-de-Dôme	Clermont-Ferrand	Puy de Chanturgue
19	Puy-de-Dôme	Corent	Puy de Corent
20	Puy-de-Dôme	Cournon-d'Auvergne	Puy d'Anzelle
22	Aveyron	Fondamente	Castel de Sorgues
23	Aveyron	Gissac	Le Ramel
24	Ardèche	Gourdon	Le Roc
25	Haute-Loire	Grenier-Montgon	Le Razé
26	Lozère	Grèzes	Truc de Grèzes
27	Lozère	Hures-la-Parade	La Rode
28	Puy-de-Dôme	La Roche-Blanche	Gergovie
29	Aveyron	La Roque-Sainte-Marguerite	Montpellier le Vieux
30	Haute-Loire	Lafarre	rocher de Largier
31	Haute-Loire	Lafarre	point 971
32	Corrèze	Lamazière-Basse	Le Châtelet
33	Aveyron	Lavernhe	Roc d'Ugnes
34	Haute-Loire	Le Monastier-sur-Gazeille	Châteauneuf
35	Cantal	Le Monteil	Chastel-Marlhac
36	Haute-Loire	Le Puy-en-Velay	Cathédrale
37	Haute-Loire	Le Vernet	la Durande
38	Lozère	Mas-Saint-Chély	Puech d'Alluech
39	Cantal	Massiac	Plateau de Saint-Victor
40	Cantal	Menet	Puy de Menoire
41	Aveyron	Millau	La Granède
42	Aveyron	Millau	Puech d'Auzet
43	Lozère	Moissac-Vallée-Française	Le Salt
45	Puy-de-Dôme	Montaigut-le-Blanc	Puy de Gourdon
46	Aveyron	Montjoux	Château Vieux
47	Aveyron	Montjoux	Puech del Comte
48	Puy-de-Dôme	Moriat	Scoularoux
49	Puy-de-Dôme	Moriat	Scoularoux
50	Aveyron	Mounès-Pohencoux	Le Vignal

N°	Département	Commune	Lieu-dit
51	Aveyron	Nant	Puech d'Ambouls
52	Aveyron	Nant	Roc de l'Aigle
53	Puy-de-Dôme	Olloux	Liozon
54	Lozère	Palhers	Puech de las Cours
55	Puy-de-Dôme	Parent	Puy d'Ecouyat
56	Haute-Loire	Polignac	Forteresse de Polignac
57	Aveyron	Recoules-Prévinquièrre	La Fageole
58	Puy-de-Dôme	Rentières	Plateau de Letz
59	Haute-Loire	Retournac	La Madeleine
60	Cantal	Riom-ès-Montagnes	Châteauneuf
61	Aveyron	Rivière-sur-Tarn	L'Andurme
62	Aveyron	Rivière-sur-Tarn	Pic de Suège
63	Aveyron	Rodelle	La Goudalie
64	Aveyron	Rodelle	Piton de Rodelle
65	Haute-Loire	Rosières	Dyke de Chastel
66	Puy-de-Dôme	Royat	Puy de Gravenoire
67	Aveyron	Saint-Affrique	Caylus
68	Ardèche	Saint-Andéol-de-Fourchades	La Farre
69	Puy-de-Dôme	Saint-Babel	Grand Raymond
70	Lozère	Saint-Bonnet-de-Chirac	Le Truc
71	Aveyron	Saint-Christophe-Vallon	Puech du Caylar
72	Aveyron	Sainte-Eulalie de Cernon	Puech de Mus, phase II
73	Lozère	Saint-Georges-de-Lévêjac	Casseduc
74	Ardèche	Saint-Gineis-en-Coiron	Le Cheylard
75	Aveyron	Saint-Jean et Saint-Paul	La Violette
76	Aveyron	Saint-Laurent-du-Lévêzou	Mont Seigne
77	Ardèche	Saint-Laurent-sous-Coiron	Roche de Luchon
78	Puy-de-Dôme	Saint-Maurice-ès-Allier	Puy Saint-Romain
79	Aveyron	Saint-Saturnin-de-Lenne	La Roque Valzergue
80	Puy-de-Dôme	Sauvagnat-Sainte-Marthe	Puy de Neyrand
81	Ardèche	Sceautres	Charaubares
82	Corrèze	Sérandon	Belvédère de Gratte-Bruyère
83	Aveyron	Sévérac-le-Château	La Bartelle
84	Aveyron	Sévérac-le-Château	Bellas
85	Aveyron	Sévérac-le-Château	Puech Corbières
86	Aveyron	Sévérac-le-Château	Les Taules
87	Haute-Loire	Solignac-sur-Loire	Le Barry
88	Haute-Loire	Solignac-sur-Loire	Serre du Bois
89	Cantal	Talizat	Les Charmilles
90	Puy-de-Dôme	Tourzel-Ronzières	Ronzière
91	Corrèze	Uzerche	Place de la Lunade
92	Puy-de-Dôme	Vertaizon	Puy de Mûr
93	Aveyron	Veyreau	Le Vilaret
94	Puy-de-Dôme	Vichel	Puy de Montcelet
95	Puy-de-Dôme	Vodable-Solignat	Pic d'Ysson
96	Haute-Loire	Yssingaux	Saussac
97	Puy-de-Dôme	Nonette	Le Bourg

à Vodable-Solignat par J.-P. Daugas et L. Tixier (Daugas, Tixier 1975).

Cette dynamique de recherche se poursuit jusque dans les années 1980 où plusieurs fouilles sont encore conduites sur ces sites fortifiés protohistoriques. C'est le cas en Ardèche avec l'ouverture des premiers sondages stratigraphiques de P. Teyssier sur le site de La Farre à Saint-Andéol-de-Fourchades en 1977, ou encore l'importante fouille du Clapio à Banassac en Lozère par J. Vacquier et G. Fages de 1988 à 1990. En Aveyron, l'enceinte de rebord de plateau du *Puech del Comte* à Montjoux fait l'objet de fouilles par A. Bernat en 1983-1984, de même que celle de l'éperon barré de *la Granède* à Millau en 1991 par P. Gruat.

Les années 1990 verront les premières synthèses sur l'habitat perché protohistorique réalisées dans le cadre de diplômes universitaires (Durand 1991) ou de synthèses régionales comme en Ardèche par exemple (Saumade 1996). Durant cette période sont aussi initiés plusieurs programmes de recherche traitant de cette thématique : en Aveyron est alors lancé un programme spécifique par la Direction des Antiquités Historiques de Midi-Pyrénées avec un inventaire bibliographique à la clé (Lequément 1988), et en Ardèche, à partir de 1993, une prospection thématique centrée sur les habitats groupés protohistoriques (VIII^e-I^{er} siècle av. J.-C.) du département (Durand *et al.* 2000).

Les recherches s'amplifient nettement à partir de la fin des années 1990 et le début des années 2000. Les premières fouilles de grande ampleur sont ainsi conduites sur des sites majeurs, le *Puech de Mus* entre 1995 et 2007 par P. Gruat et son équipe en Aveyron (Gruat *et al.* 2003), le *Puy de Corent* dans le Puy-de-Dôme par P.-Y. Milcent et M. Poux (Milcent *et al.* 2014a ; Milcent *et al.* 2014b). On notera parallèlement l'attestation d'occupations du Bronze final et du premier âge du Fer sur certains sites de hauteur médiévaux faisant l'objet d'investigations détaillées, parfois dans le cadre de l'archéologie préventive, comme à *Polignac* (Campech *et al.* 2004 ; d'Agostino *et al.* 2007), à *Léotoing* (Gaime 2001) ou encore au Puy-en-Velay (Liegard, Fourvel 1995) en Haute-Loire, mais aussi de l'éperon barré de *la Granède* en Aveyron par C. Saint-Pierre entre 2013 et 2016 (*cf.* l'article de Gruat *et al.* dans ce volume, *infra* p. 39).

Au-delà de ces grandes fouilles programmées concernant certains lieux emblématiques de la Protohistoire du Massif central, la conduite de nombreuses campagnes de sondages permet de poser les premiers jalons documentaires sur un certain nombre de fortifications pas ou mal datées. C'est le cas en Ardèche avec *Charaubarés* à Scautres sondé en 1993 par E. Durand et *La Farre* à Saint-Andéol de Fourchades par F. Delrieu en 2014 dans le cadre du programme de recherche sur l'habitat fortifié sur le versant oriental du Massif central (Ardèche, Loire et Rhône) à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer (Delrieu *et al.* 2015), ou en Aveyron de la fouille préventive du *Puech d'Auzet* à Millau en 1998 par L. Carozza, ou encore de l'enceinte de sommet du *Mont Seigne* à Saint-Laurent-du-Lévêzou en 2001 par P. Gruat. En Auvergne, les sondages conduits par F.-A. Auxerre-Géron à *Chastel-Marlhac* en 2015, ceux de F. Couderc sur le *Puy Saint Romain* (Couderc 2017) la même année, ou encore de F. Delrieu sur le *Suc de Lermu* à Charmensac l'année suivante procèdent de la même dynamique (Auxerre-Géron *et al.* 2017). En Haute-Loire,

seul le *Rocher du Largier* a fait l'objet d'investigations approfondies de 2015 à 2019, cherchant à documenter l'occupation du Hallstatt final/La Tène ancienne (Voruz 2015, 2016).

C'est donc un véritable renouveau que connaît la recherche sur les habitats fortifiés protohistoriques du Massif central depuis le début des années 2000. Ce dynamisme fut marqué en 2016 par l'organisation d'une table-ronde à Orgnac-l'Aven, suivie de sa publication en 2018, qui permit de dresser un premier bilan à l'échelle du sud de la France en général et du Massif central en particulier (Delrieu, Furestier 2018). On note également que, hormis pour quelques exceptions (par exemple le *Puech d'Auzet* à Millau), les sites sont documentés très majoritairement par l'archéologie programmée, ce qui témoigne de l'importance de ces types de recherches dans l'étude des occupations de hauteur, constat largement applicable à l'ensemble du territoire national.

Éléments de synthèse

La topographie des implantations

La topographie des sites de hauteur du Massif central est variée. Elle concerne des secteurs de moyenne montagne assez accidentés du fait du passé volcanique et des nombreuses vallées encaissées. Parmi les 95 occurrences du corpus retenues pour cette analyse, cinq catégories topographiques ont été identifiées : les éperons, les plateaux, les rebords de plateau, les rochers refuge et les sommets.

Les occupations se développant sur les sommets sont largement majoritaires avec 42 % du corpus. En seconde position se placent les éperons avec 25 % des occurrences. Les plateaux se trouvent quant à eux en troisième position avec 15 % des sites recensés. Les rebords de plateau sont plus marginaux avec neuf cas et deux sites aveyronnais correspondent à la catégorie singulière des rocher-refuges. Outre cette tendance quantitative générale, des spécificités s'observent pour chacune des catégories, du point de vue de leur distribution spatiale, de leur fréquence par période chronologique et de l'étendue de leur développement.

Les sommets

Les occupations de sommet sont documentées par 42 occurrences. Géographiquement, cette catégorie est attestée sur l'ensemble du territoire mais est quantitativement mieux représentée dans le sud et la bordure orientale du Massif central (**fig. 3**). Leur superficie estimée est généralement faible, la moyenne se plaçant à 2,38 ha. On note toutefois des étendues diverses, allant au minimum de 0,2 ha pour le rocher de *Largier* en Haute-Loire (Kurzej, Voruz 2019) à des espaces plus conséquents, de l'ordre de 9 ha comme au *Pic de Suège* en Aveyron. On remarquera par ailleurs que cinq sites de cette catégorie sont à plus de 1 000 m d'altitude. L'un d'entre eux, le *Puech d'Alluech* (Trintignac 2012), qui domine le plateau du causse Méjan culmine à 1 156 m d'altitude.

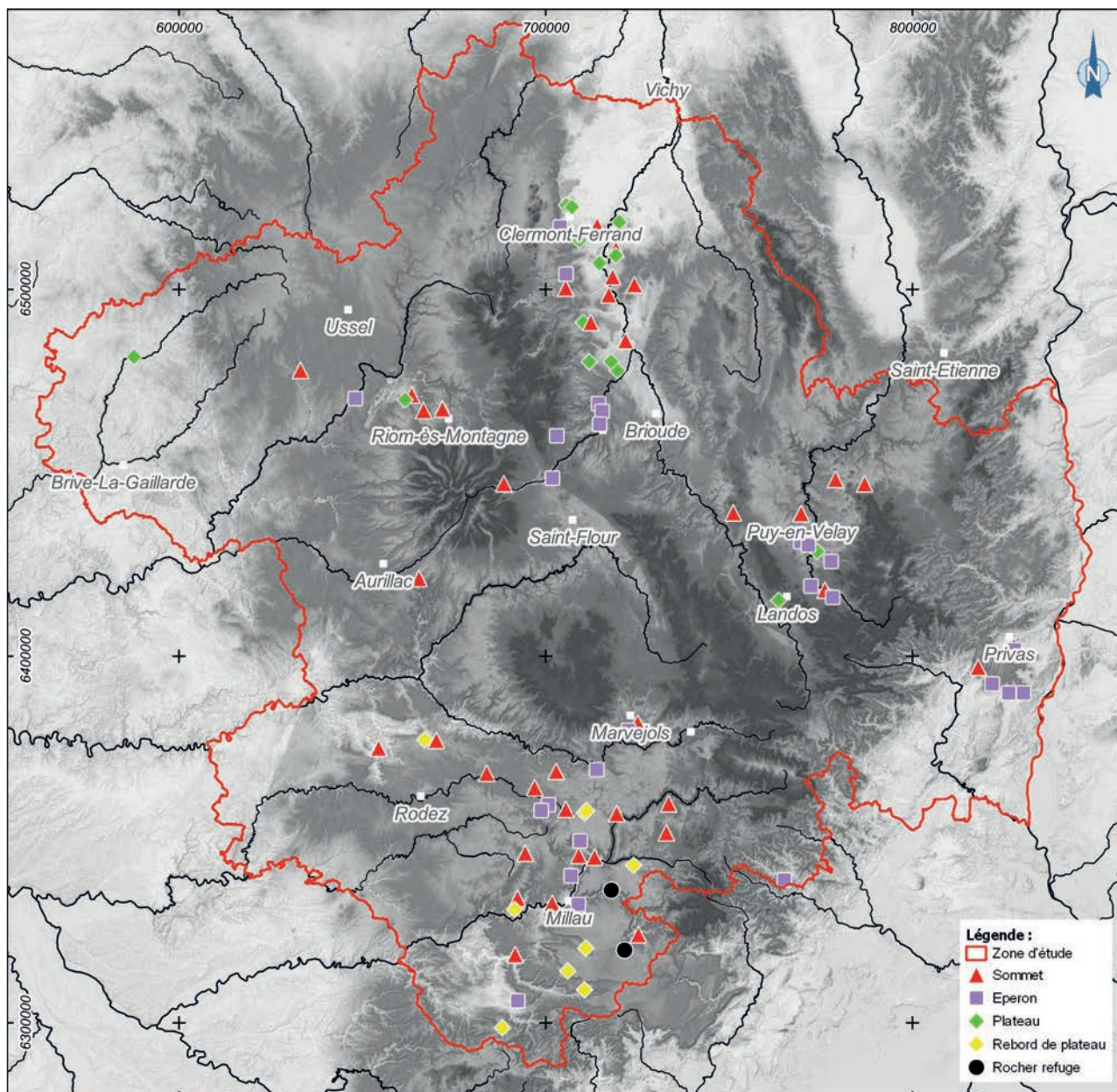


Fig. 3. Carte des gisements par type d'implantation topographique (cartographie : F. Muller).

Les fortifications sont loin d'être systématiquement attestées pour ces occupations de sommet ou falaises et pentes abruptes constituent autant de défenses naturelles. Ainsi 33 sites de cette catégorie n'ont pas encore livré d'indices de fortification. Leur occupation est documentée par la présence de matériel archéologique comme par exemple au *Puech du Caylar* (Gruat, Marty 1996), au piton de *Rodelle*² et *la Bartelle* à Sévérac-le-Château (Blanquet, Gruat 1995, p. 155-156).

Pour les habitats où des fortifications sont attestées, il s'agit de barrages en pierre et/ou terre, parfois avec des indices de vitrification comme au *Puy de Sermus* à Saint-Geniez-ô-Merle et possiblement au *Châtelet* à Lamazière-Basse en Corrèze (Ralston 1992). Dans ces deux cas toutefois ces aménagements ne sont

pas datés précisément. Un système de palissade a également été reconnu au *Puech d'Auzet* à Millau (Carozza 1999). Les enceintes sont également connues, comme sur le site ardéchois de *La Farre* (Delrieu, Durand 2018), de *La Rode* en plein centre du causse Méjan (Trintignac 2012) et possiblement sur *le Puy de Gourdon* à Montaigut-le-Blanc (Couderc et Milcent 2018). De forme circulaire, ovale ou en fer à cheval, ces enceintes de contour sont généralement en pierres sèches, mais peuvent également associer l'emploi de terre. Des fossés sont parfois attestés en avant des fortifications, comme c'est notamment le cas pour *Château Vieux* à Monjaux³, en Aveyron.

D'un point de vue chronologique, les sites de cette catégorie se répartissent sur l'ensemble de la séquence chronologique

2 Inédit, découverte P. Gruat.

3 Inédit, prospections A. Bernat.

abordée, mais on note cependant une plus grande fréquence au cours du Bronze final IIIb et du Hallstatt final.

Les éperons

Contrairement à ce qui est observé à l'échelle nationale (*cf.* Milcent *et al.* dans ce volume, supra p. 175), la catégorie des éperons arrive en deuxième position avec 27 sites reconnus. Ils sont attestés de manière homogène sur l'ensemble du territoire étudié avec toutefois une plus faible représentation dans le département du Puy-de-Dôme (*fig. 3*). On note par ailleurs des concentrations de ce type d'occupations dans des espaces limités, comme c'est le cas en Ardèche avec les éperons du massif basaltique du Coiron. Comme pour la catégorie précédente, les superficies sont assez faibles, avec une moyenne établie à 1,3 ha et un intervalle compris entre 0,2 ha, pour *la Barbade* en Aveyron (Gruat *et al.* 2011, p. 98), et 9,5 ha pour *les Charmilles* à Talizat dans le Cantal (Vinatié 1995).

À la différence des occupations de sommet, les éperons livrent de manière récurrente des indices de fortification avec notamment 15 barrages attestés. Des fossés précédant les murs ou talus de barrage ont été reconnus sur certains d'entre eux, comme notamment à *la Fageole* en Aveyron (Blanquet, Gruat 1995, p. 159). Des ouvrages défensifs complexes sont également documentés comme l'illustre le site aveyronnais du *Roc d'Ugnes* qui possède un barrage à levées multiples (Gruat 2009, p. 81-82). Lorsqu'elle est connue, la longueur des lignes défensives est assez variée, s'échelonnant de 55 m (*la Granède* : Gruat 2012, p. 50-53) à 375 mètres (*Chadecol* : Delrieu *et al.* 2019). Si le recours à l'emploi de la pierre sèche est bien représenté (huit occurrences), on recense également l'utilisation de terre.

D'un point de vue chronologique, on n'observe pas de tendance particulière et les occupations sur les éperons figurent en nombre sensiblement similaire pour chacune des phases. Les occupations de quatre sites débutent au Bronze final IIIb, deux au cours du Hallstatt ancien, une durant le Hallstatt moyen et trois au Hallstatt final, et une au début du second âge du Fer (*Le Salt*). Cependant, ce constat souffre de l'absence de données chronologiques précises pour neuf autres sites de cette catégorie.

Les plateaux

Avec 15 occurrences, les occupations de plateau détiennent une signification particulière à l'échelle du Massif central. En effet à l'exception de trois cas, la totalité des sites de cette catégorie se place dans le département du Puy-de-Dôme (*fig. 3*), dont le mieux documenté est sans nul doute celui du *Puy de Corent* (Milcent *et al.* 2014 ; Milcent, Couderc à paraître). Ce constat s'explique en grande partie par la topographie de ce département qui livre de nombreux plateaux naturellement défendus par de fortes pentes, et stratégiquement placés en bordure de l'Allier. En outre, aucune occurrence n'est à signaler dans la partie méridionale du Massif central.

Les sites de plateau ont également la particularité de se développer sur des surfaces importantes avec une moyenne de l'occupation estimée se situant aux environs de 40 ha. Si deux

d'entre-eux ont des superficies de quelques hectares, dont la forteresse de *Polignac* (Kurzej, Voruz 2019), les autres se développent sur des dizaines d'hectares au minimum. La surface maximale reconnue est de 119,5 ha pour les *Côtes de Clermont* à Clermont-Ferrand dans le Puy-de-Dôme occupé de façon ponctuelle au Bronze final (Eychart 1969). La topographie abrupte des contours de ces plateaux n'a pas conduit à la mise en place systématique de fortifications. En effet seulement trois sites de cette catégorie ont livré des indices sûrs de fortifications. C'est notamment le cas à *Gergovie* (Deberge, Pertlwieser 2019), au *Puy de Mûr* (Milcent 2004, p. 572) et au *Puy Saint-Romain* (Couderc 2017).

Une exception par les dimensions est constituée par le *Puech de las Cours* à Palhers en Lozère, une butte témoin, petit plateau calcaire de 50 m long sur 30 m de large. Limité sur trois de ses côtés par des falaises dominant des ravins de 20 m à 30 m de profondeur, ce qui peut expliquer l'absence de construction de défense supplémentaire, il a accueilli des habitations en matériaux périssables sur poteaux porteurs aux VII^e-VI^e siècle av. n. è. et il sera réoccupé ensuite au IV^e s. av. n. è. (Thomas-Beeching 1979).

Les rebords de plateau

Au nombre de neuf, les occupations de rebord de plateau sont uniquement attestées dans le sud-ouest du Massif central, dans les départements de l'Aveyron et de la Lozère. Pour les six occurrences pour laquelle la superficie est connue, il s'agit d'occupation de faible ampleur, de moins de 1 ha, seule une des deux enceintes accolées le *Puech del Comte* dépasse 2 ha (Gruat 2009, p. 66 et 82).

Les rocher-refuges

Une variante originale des implantations topographiques se singularise également pour le département de l'Aveyron. Il s'agit de deux rochers refuges ruiniformes de quelques mètres carrés dont celui de *Montpellier le Vieux* à La Roque-Sainte-Marguerite sur le causse Noir (Pujol 2012). Le *Roc de l'Aigle* à Nant sur le causse du Larzac est lui plus imposant avec 0,3 ha de surface occupée (Perrier, Pujol 2010). Ces reliefs ruiniformes émergent de quelques mètres des plateaux calcaires. Probablement complétés par des dispositifs en bois, ces habitats fonctionnent en utilisant les potentialités complémentaires offertes par leur relief dolomitique (terrasses, diaclases, grottes et abris).

La chronologie des occupations

La base correspondant au corpus d'étude permet, en l'état actuel de la documentation, de disposer de 103 occurrences différentes, du Bronze final IIIb au début de La Tène ancienne. Ces différentes occupations recouvrent des réalités documentaires très hétérogènes, aussi bien issues de fouilles extensives conduites sur plusieurs années dans le cadre quasi-exclusif de l'archéologie programmée que de ramassages de surface opérés de manière ponctuelle. Cependant, l'importance quantitative de ce corpus

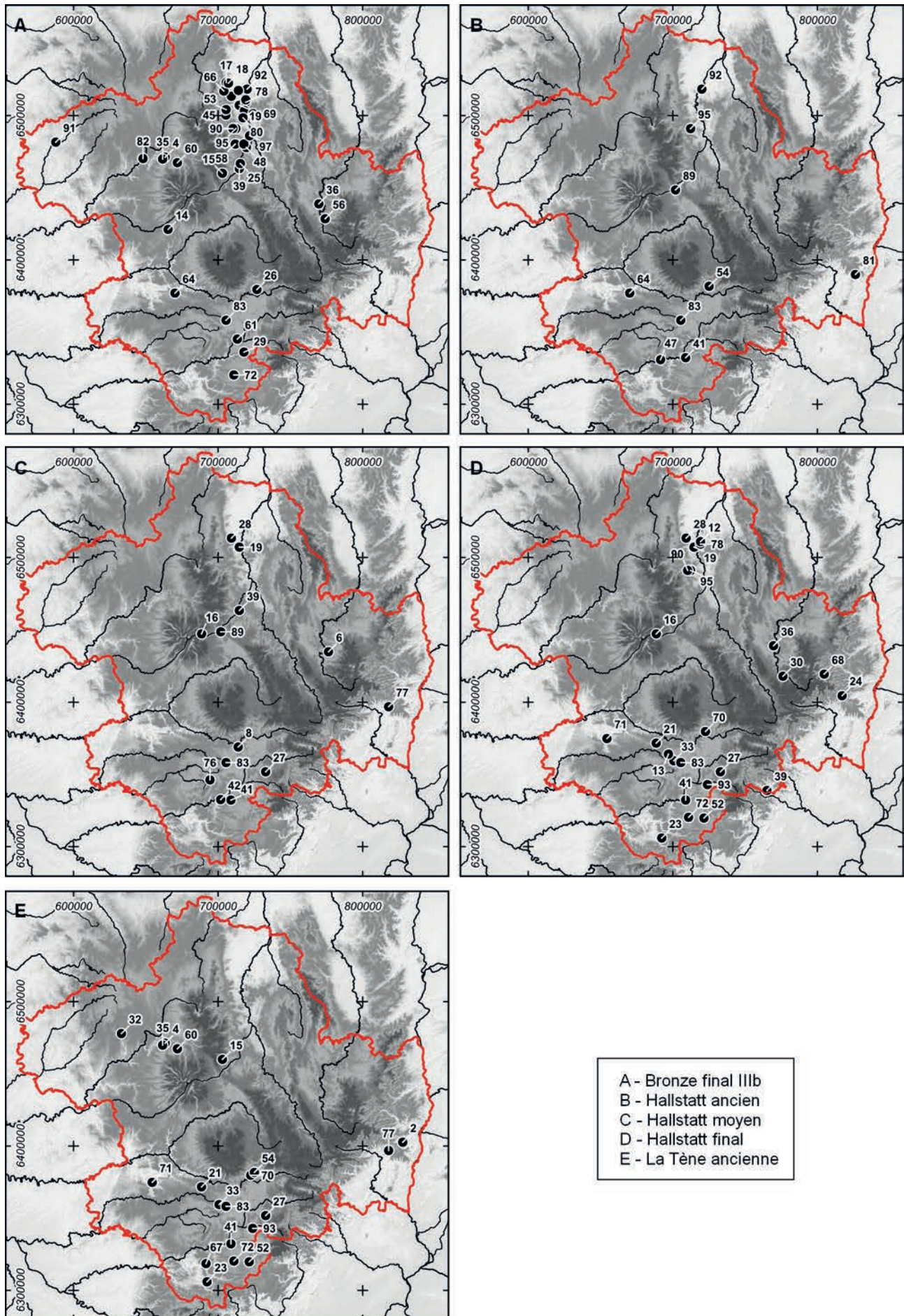


Fig. 4. Carte des occupations par phase chronologique (cartographie : F. Muller).

permet d'émettre quelques observations globales sur la chronologie des occupations qui se sont développées sur ces lieux.

C'est au cours des étapes moyenne et récente du Bronze final que le phénomène des habitats perchés connaît son premier grand essor. Si la genèse de ce phénomène est à situer au cours du Bronze final IIIa, c'est véritablement au cours du Bronze final IIIb que cette pratique de perchement et de fortification de l'habitat se développe de manière plus significative. Le Massif central est en cela parfaitement conforme avec ce qui a pu être observé ailleurs en France (Milcent 2009) ou plus largement dans l'ouest de l'Europe. Au total, ce sont 37 sites différents qui ont révélé une occupation attribuable à cette période dans la zone d'étude. Leur distribution géographique concerne très majoritairement l'Auvergne avec 24 occurrences se répartissant le long de l'axe Allier/Alagnon au sud de Clermont-Ferrand (fig. 4). Cette concentration remarquable tranche nettement avec le vide documentaire qui caractérise le reste de la zone d'étude à quelques exceptions près localisées sur les causses aveyronnais, dans le nord du Cantal ou en Velay. On note également que si seuls le *Puy de Corent* dans le Puy-de-Dôme et le *Puech de Mus* en Aveyron ont fait l'objet d'une fouille extensive permettant l'identification d'occupations pour cette période, plusieurs autres sites ont bénéficié d'investigations de terrain récentes, notamment sous la forme de campagnes de sondages. C'est le cas notamment du *Puy de Mûr* et du *Puy Saint-Romain* (Couderc 2017) dans le Puy-de-Dôme, de l'éperon de *Saint-Victor* et du *Suc de Lermu* dans le Cantal (Delrieu *et al.* 2018) ou encore de l'éperon barré du *Razé* en Haute-Loire (Dendievel *et al.* 2020).

La pratique de la fortification de l'habitat décroît très nettement par la suite au cours du Hallstatt ancien. Seuls neuf habitats révèlent la présence d'une occupation attribuable à cette période, ce qui est conforme à un phénomène bien observé à l'échelle nationale, voire européenne (fig. 5). La conclusion du phénomène observé au Bronze final IIIb est particulièrement brutale puisqu'en quelques décennies environ 80 % de ces occupations sont abandonnées à la charnière des IX^e et VIII^e siècles av. n. è. Force est de constater que ces abandons ne sont pas propres aux sites fortifiés. Ils concernent également d'autres formes d'habitats groupés développées au cours du Bronze final IIIb, comme les villages de plaine ou encore les habitats palafitiques des lacs alpins (Mordant *et al.* 2018). Au niveau géographique les sites subsistant au Hallstatt ancien se répartissent géographiquement dans deux zones dont la plus septentrionale correspond à l'axe Allier/Alagnon en Auvergne (fig. 6). Dans cette région, les cas concernés sont surtout documentés par des ramassages ponctuels de mobilier de surface et quelques modestes fouilles peu représentatives. Les deux autres occurrences dans le Puy-de-Dôme recouvrent des réalités topographiques bien différentes, une vaste table de plus de 40 ha pour le *Puy de Mûr* à Vertaizon et la partie sommitale d'une éminence basaltique pour le *Pic d'Ysson* à Vodable. Les indices de ces occupations restent toutefois extrêmement ténus et témoignent de fréquentations plutôt que de véritables occupations. Plus au sud, en Aveyron, trois autres lieux ont révélé des traces d'occupations attribuables au Hallstatt ancien. C'est en effet de la transition Bronze/Fer ou du début du premier âge du Fer que date le commencement de

l'occupation du *Puech de Mus* et du *Puech d'Auzet*, tous deux défendus par des systèmes palissadés. Au *Puech del Comte* la fortification (remparts en pierre) remonte aussi à cette époque. La fortification la plus ancienne attestée avec certitude est l'enceinte de sommet du *Mont Seigne* (VII^e siècle av. n. è., Gruat *et al.* 2008). Plus à l'est, *Charaubarès* à Sceautes, sur le plateau du Coiron en Ardèche, peut également être associé à cette séquence chronologique comme le démontre les éléments mis au jour lors de sondages en 1993 (Durand 1993).

Sans surprise si l'on se réfère aux données disponibles dans d'autres régions françaises (Delrieu, San Juan 2011), le Hallstatt moyen voit reprendre la dynamique d'utilisation des sites fortifiés dans le Massif central, treize ont en effet livré des éléments attestant une occupation de cette période (fig. 6). Ils se distribuent de manière assez homogène dans le Massif central, concernant tous les départements à l'exception notable de l'Ardèche et de la Corrèze, sans réelle concentration visible en l'état actuel de la documentation (fig. 5). Certains d'entre eux, notamment dans les Grands Causses, ont fait l'objet d'importantes investigations de terrain comme celui du *Clapio* à Banassac en Lozère (Vaquier, Fages 2016) ou du *Puy de Corent* dans le Puy-de-Dôme (Milcent *et al.* 2014), attestant une occupation dense et structurée. D'autres lieux ont également bénéficié de campagnes de sondages qui ont notamment permis de documenter la morphologie et l'architecture de systèmes défensifs parfois complexes, comme au *Mont Seigne* à Saint-Laurent-du-Lévêzou en Aveyron (Gruat *et al.* 2007 et 2008).

Le Hallstatt final, à l'instar du Bronze final IIIb, est l'autre phase d'acmé pour les sites fortifiés dans le Massif central, avec vingt-quatre occurrences (fig. 5). Ceux-ci se répartissent sur l'ensemble de la zone d'étude à l'exception des secteurs mal documentés comme la Corrèze, le plateau de l'Aubrac ou le massif de la Margeride (fig. 4). Sans réelle surprise, on retrouve les concentrations déjà perçues pour le Bronze final IIIb, à savoir les Grands Causses et la vallée de l'Allier au sud de Clermont-Ferrand.

La Tène ancienne marque une certaine désaffection sensible des sites fortifiés dans le Massif central. Seules vingt occurrences sont signalées pour cette période marquant ainsi une baisse par rapport au Hallstatt final (fig. 5). Ces occupations se situent soit dans la continuité de la phase précédente comme pour le *Puech de Mus* en Aveyron ou *La Rode* en Lozère, soit apparaissent *ex nihilo* comme sur le *Suc de Lermu* dans le Cantal. Leur répartition

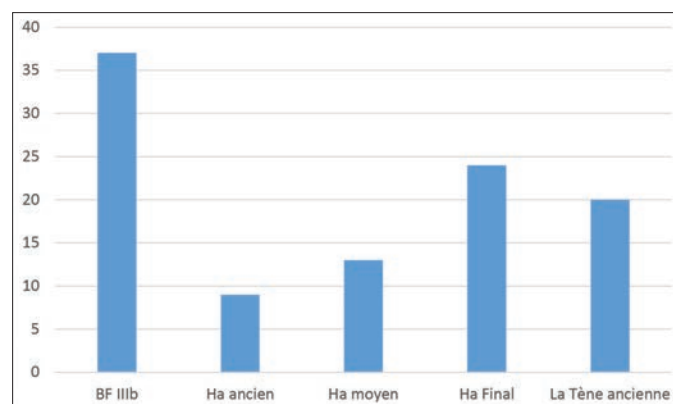


Fig. 5. Nombre d'occupations par phase chronologique.



Fig. 6. Vue panoramique des différentes occupations de hauteur du Bronze final IIIb du Val d'Allier, depuis la pointe de la Serre (cliché F. Couderc).

géographique est nettement moins large que pour la période précédente (fig. 4). Elle se cantonne très majoritairement aux Grands Causses et leurs marges, avec la part la plus importante de ce corpus soit dix sites. Ces dernières présentent la particularité, en l'état actuel des connaissances, de se développer sans occupation préalable au Hallstatt final. On note également une petite série d'occupations dans le nord du département du Cantal. Ces dernières présentent la particularité, en l'état actuel des connaissances, de se développer sans genèse préalable. C'est le cas notamment pour les habitats récemment fouillés de *Chastel-Marlhac* au Monteil (Auxerre-Géron *et al.* 2017) ou du *Suc de Lermu* à Charmensac (Delrieu *et al.* 2018). La modestie de cette déprise entre Hallstatt final et La Tène ancienne cache cependant une réelle tendance méridionale pour cette baisse à La Tène ancienne. Ces habitats se localisent alors très majoritairement au sud de la zone d'étude (Grands Causses et Causses) et certains d'entre eux (*Puech de Mus*, *La Rode*) connaissent une occupation se maintenant durant les périodes suivantes du second âge du Fer. Ce processus peu attesté dans la partie nord du domaine d'étude, semble bien pouvoir être rapproché d'une des principales caractéristiques des *oppida* méridionaux du Languedoc et de Provence. Et même lorsque quelques sites sont occupés au début de La Tène ancienne au nord de la zone d'étude, dans le Cantal notamment, les données de fouilles attestent la présence d'échanges évidents avec le Languedoc oriental. Ces quelques cas septentrionaux sont par ailleurs abandonnés dès le début du IV^e siècle av. n. è.

Architectures défensives

Les remparts documentés dans le Massif central au Bronze final IIIb sont particulièrement rares. Un seul a véritablement pu être fouillé dans son intégralité, celui du *Puech de Mus* dont le premier ouvrage défensif (phase II, fin du Bronze final IIIb/début du premier âge du Fer) correspond à une simple palissade partiellement épargnée par les ouvrages ultérieurs (Gruat 2009, p. 71 et fig. 15). Au *Suc de Lermu* dans le Cantal, un sondage mené en 2016 a permis d'identifier plusieurs phases d'aménagement du rempart, dont l'une pourrait être attribuée au Bronze final IIIb. La présence de blocs de basalte vitrifiés a notamment été observée (Delrieu *et al.* 2018), ce qui pourrait attester une pratique remarquée en d'autres lieux mais jusqu'ici jamais datée. Dans le même secteur des contreforts orientaux du massif du Cézallier, le rempart du *Razé* a très récemment pu être fouillé sur une section

de quelques mètres (Dendievel *et al.* 2020). Il se présente sous la forme d'un mur simple de 3 m de large doté de deux parements, interne et externe, dont la structure particulièrement fruste est constituée de blocs de basalte grossièrement équarris. Son originalité vient principalement du fait que le parement interne est renforcé d'un plan incliné de terre et de pierre qui devait probablement permettre l'accès à la courtine. Pour cette période, la morphologie des systèmes défensifs attestés est très variable et semble complètement s'adapter à la topographie locale.

À la transition entre Hallstatt ancien et moyen, deux remparts sont actuellement connus. Celui du *Mont Seigne* correspond à ouvrage à pourtage interne de 4 m de large, avec un parement externe en gros appareil irrégulier et un talutage côté intérieur rappelant le type *Kelheim*. Cet aménagement correspond à une enceinte de sommet délimitant un modeste espace interne de de 0,5 ha environ. En Ardèche, le cas de figure du rempart de *Charaubares* semble plus complexe. Les sondages réalisés sur l'éboulement barrant cet éperon sur 170 m n'ont en effet pas permis d'attester de contemporanéité entre l'enceinte et l'occupation du début du premier âge du Fer. Un premier état d'occupation, conservé en partie sous la fondation du rempart et visible en réemploi (céramique résiduelle utilisée comme calage dans les parements ou dans le blocage interne) correspond à un habitat ouvert composé de cabanes en matériaux périssables (torchis) construites entre le milieu du VIII^e siècle et le milieu du VII^e siècle av. n. è. Le second état d'occupation correspond à la construction du rempart à double parement de 5 m de large. Bien conservé, celui-ci présente un état de fondation (blocs liés à l'argile conservés jusqu'à 0,8 m de haut) surmonté par une élévation en pierres sèches. Ses parements sont conservés jusqu'à 12 assises composées de blocs et dalles de basalte à olivine.

Pour le Hallstatt moyen, rares sont les systèmes défensifs ayant fait l'objet de fouilles récentes. Seul le *Clapio* à Banassac en Lozère peut être réellement attribué à cette séquence chronologique (Vaquier, Fages 2016). Il s'agit d'une enceinte en arc de cercle, de 265 m de long, barrant un promontoire incliné, prenant appui sur une falaise. La surface enclose est d'environ 1 ha. Le rempart est en pierre sèche (calcaire local) et doté de trois parements : un interne, un externe, et un médian, tourné vers l'extérieur et continu. Un alignement faitier de gros blocs, parallèle au parement médian, pourrait correspondre au calage d'une palissade sommitale. Leur présence marque sans doute au moins une attaque importante du lieu. Dans le sondage 2, les fouilleurs ont identifié une porte d'entrée principale, localisée vers la partie centrale du tracé de l'enceinte. Le passage est large de 3,2 m et

protégé par une chicane. Vers le milieu du couloir deux trous de poteaux et des arrachements du substrat rocheux semblent indiquer la présence d'une porte à double ventail. Il faut également signaler que le parement interne du rempart a servi de support à l'aménagement de bâtiments d'habitation.

Pour le Hallstatt final, les données concernant la morphologie et l'architecture des systèmes défensifs sont nettement plus fournies. De nombreux sites ont été l'objet de fouilles récentes et les remparts ont souvent été considérés comme des structures archéologiques à documenter en priorité. Deux de ces habitats ont vu leur système défensif fouillé de manière extensive. Le *Puech de Mus* en Aveyron, connaît une nouvelle phase de fortification à partir du Hallstatt final. Ce second ouvrage (phase III, second quart du V^e siècle av. n. è.), d'un tracé projeté d'environ 190 m, s'interrompt entre 30 et 45 m de la bordure méridionale, manifestement avant son achèvement. Il est constitué de deux murs accolés à base de pierres et de bois, de 4,4 à 5,7 m de large, quelque peu différents à l'extrémité nord-ouest, en bord de falaise que sur le reste du tracé méridional. C'est un mélange entre le type *Ehrang* pour le mur extérieur, et le type *Altkönig-Preist* pour le mur intérieur (Gruat 2010). Une palissade, constituant manifestement un chemin de ronde, émergeait de la jonction des deux murs. Détruite par un violent incendie entretenu (calcination), l'enceinte fait l'objet de plusieurs restructurations dans la seconde moitié du V^e et durant le IV^e siècle av. n. è. Plus au nord, le *Plateau de Gergovie*, doté d'un important rempart de contour (plus de 3 600 m de longueur), a également bénéficié d'une importante fouille entre 2001 et 2004 sous la direction de T. Pertlwieser. Seul le premier état du système défensif est clairement attribuable au Hallstatt final. Il s'agit d'une construction en pierre sèche à poutrage interne vertical et horizontal, d'une hauteur restituée d'environ 2,30 m, pour une largeur d'environ 3 m (Pertlwieser *et al.* 2010 ; Deberge, Pertlwieser 2019). Sa hauteur est beaucoup plus imposante si l'on prend en compte la carrière creusée en contrebas et qui porte le dénivelé total à environ 6,70 m. Dans le même secteur du département du Puy-de-Dôme, le rempart du *Puy Saint-Romain* n'a fait l'objet que d'une tranchée de sondage. Sa datation reste donc imprécise, d'autant que deux occupations ont été reconnues sur le site, le Bronze final IIIb et le Hallstatt final-La Tène ancienne. Le niveau d'éboulement du mur repose néanmoins directement sur le second niveau, démontrant que le rempart était en élévation au moins jusqu'au début du V^e siècle av. n. è. Celui-ci se présente comme une construction en pierre sèche à double parement de 2,1 m de large pour une hauteur conservée de 0,8 m. Son périmètre a été reconnu sur plus de 1700 m de longueur. Aucun poutrage n'a été identifié, mais l'étroitesse du sondage ne donne aucune certitude à ce sujet (Couderc 2017). Dans le département de l'Ardèche, le premier habitat de *La Farre* à Saint-Andéol-de-Fourchades est structuré à l'intérieur de l'emprise délimitée par le rempart du Hallstatt final (Delrieu *et al.* 2016). Il semble correspondre à la mise en place du système défensif. Le rempart, doté d'une porte à recouvrement, présente un plan circulaire et un développement conservé sur 400 m. Il est doté d'un certain nombre de caractères parfaitement compatibles avec une attribution chronologique à la fin du premier âge du Fer. Ainsi la présence d'un appareil en

pierre sèche, d'un double parement, interne et externe avec une largeur type comprise entre 2 à 3 m, sont autant d'éléments compatibles avec cette datation, comme l'attestent plusieurs autres exemples régionaux dans les départements du Rhône et de la Loire.

Un cas d'étude : le Val d'Allier

Le Val d'Allier (Puy-de-Dôme) est, d'après l'enquête nationale sur les occupations de hauteur et fortifiées en France (Milcent *et al.* dans ce volume, supra p. 175), le secteur qui présente la plus forte densité d'occupations de hauteur pour le Bronze final IIIb, avec 20 gisements recensés répartis sur un espace d'environ 900 km² et dont certains ne sont séparés que de quelques kilomètres les uns des autres. Cette particularité offre l'opportunité de se questionner sur leur statut et leur rôle à l'échelle du territoire et de la microrégion. En effet, la topographie du Val d'Allier et plus particulièrement de la Limagne des buttes se prêtent à l'installation de ce type d'établissement. La rivière Allier est bordée, entre Issoire et Clermont-Ferrand, par de nombreux plateaux et buttes basaltiques d'origine volcanique, offrant de nombreuses possibilités aux populations protohistoriques pour y fonder un habitat (fig. 6). L'utilisation des SIG permet aujourd'hui un grand nombre d'analyses et cette présentation se propose d'en exposer quelques-unes particulièrement utiles pour appréhender les relations entre les établissements de hauteur.

Intervisibilité et territoire théorique

La proximité de ces habitats interroge sur la nature des relations que pouvaient entretenir les populations de chacun d'entre eux à la fin de l'âge du Bronze. Une des questions posée est celle des relations de covisibilité. Une carte (fig. 7) illustre une partie de ces liens existants. Pratiquement tous les gisements sont visibles les uns depuis les autres dans la limite du champ de portée visuelle par temps clair et pour les sites dépassant les 480 m d'altitude (20 km environ⁴). Ils occupent des points remarquables dans le paysage, ce qui permettait d'exercer un contrôle visuel sur le territoire et ses ressources (parcelles agricoles, bétail, voies de circulation), et éventuellement d'identifier des menaces. Cette visibilité des sites est tout aussi importante depuis la plaine. Occuper les zones hautes devait aussi avoir un rôle ostentatoire. Le val d'Allier était un axe névralgique entre le sud et le nord du Massif central, entre la Méditerranée et le sud du Bassin parisien. Depuis les terrasses alluviales, la plupart des établissements de hauteur étaient visibles. Cette visibilité pouvait être renforcée par le dénuement des parties hautes ou par l'ajout de structures défensives (remparts, tours et même les fumées des foyers).

Outre la proximité visuelle, la proximité physique doit être appréhendée pour se rendre compte au mieux des relations que pouvaient entretenir les communautés de la fin de l'âge du

4 Référence obtenue par observation du Pic d'Ysson depuis le Puy Saint-Romain.

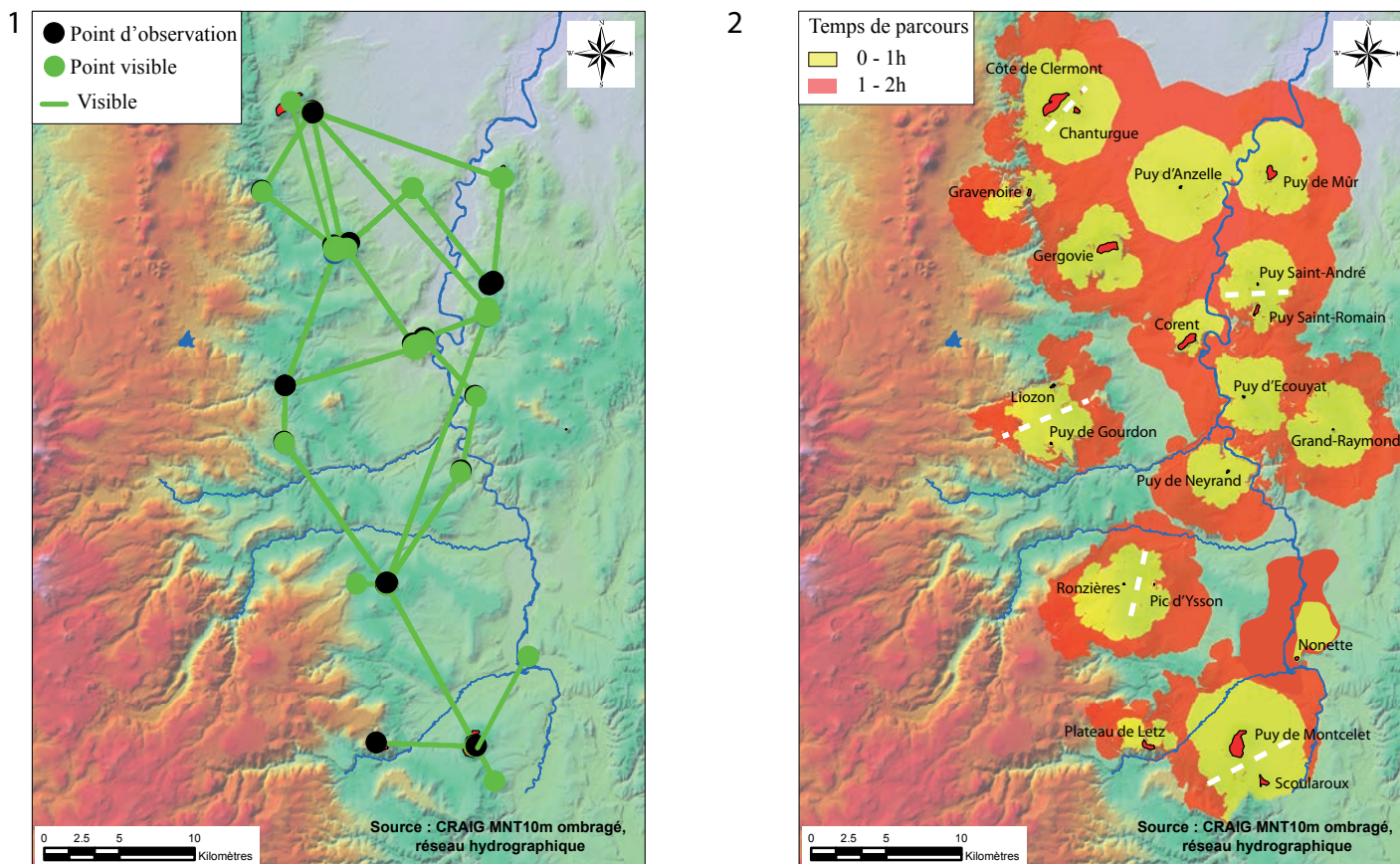


Fig. 7. Analyse spatiale des occupations de hauteur du Bronze final IIIb du Val d'Allier. 1. Analyse de l'intervisibilité entre différents établissements de hauteur, confirmée par des observations de terrain ; 2. Modélisation des territoires théoriques pondérés par la topographie accessible en une heure et deux heures de marche (SIG F. Couderc).

Bronze. L'algorithme utilisé⁵ pour modéliser les espaces accessibles en deux heures de marche, attribue à chaque cellule d'un modèle numérique de terrain un coefficient de difficulté (ou rugosité) en fonction de la pente. Cette méthode permet d'intégrer la topographie dans la restitution des territoires théoriques. Pour les sociétés agropastorales, les espaces accessibles en une ou deux heures de marche sont généralement privilégiés pour les activités domestiques et agricoles du quotidien. Si l'on part de ce postulat, la carte (fig. 7, n°2) montre une répartition régulière des sites et conforte l'idée d'une très grande proximité des sites avec des zones de parcours coalescentes, voire superposées, ce qui suggère une concurrence sur les espaces disponibles, notamment dans les zones basses, partagées entre les différents habitats de hauteur environnants. Cette potentielle pression sur des ressources nécessaires à la subsistance aurait pu engendrer des tensions ou des systèmes de médiation et de hiérarchisation à l'échelle de plusieurs territoires polarisés par un établissement de hauteur.

Statut, fonction et relations des sites de hauteur dans le Val d'Allier

L'analyse spatiale conduite en Val d'Allier pose avec acuité la question du statut et de la fonction de ces sites de hauteur. Il convient de préciser que tous ne présentent pas les mêmes caractéristiques. Certains sont de très petite taille, à l'instar du *Pic d'Ysson* (5 000 m² environ), et ne livrent qu'un mobilier erratique, tandis que d'autres occupent des espaces de plusieurs dizaines d'hectares, comme le *Puy de Corent*, le *Puy Saint-Romain* ou le *Puy de Mûr*. Le panel des fonctions possibles est très large, du lieu de rassemblement cérémoniel épisodique à l'agglomération permanente regroupant des centaines voire quelques milliers d'habitants, en passant par le site refuge ou la résidence élitaires fortifiée. Certains de ces sites (*Puy de Corent*) ont livré du mobilier prestigieux (objets métalliques, objets en or, en ambre, en verre...), parfois regroupés sous la forme de dépôts, témoignant d'un statut privilégié et, probablement, d'un rôle polarisant fort à l'échelle de la région (Milcent, Couderc, à paraître). Malheureusement, en dehors du *Puy de Corent*, ces lieux n'ont pas été fouillés ni même prospectés de façon intensive, si bien qu'il est difficile d'aller plus loin dans la réflexion, d'autant qu'ils ne sont pas ou trop peu concernés par les opérations d'archéologie préventive. Les systèmes défensifs, quand ils existent, sont rarement fouillés et leur chronologie reste incertaine. Il paraît évident néanmoins qu'une forme de hiérarchisation entre ces

5 $4 \cdot \exp(-0.008 \cdot \text{pentes}^2)$. Avec 4 km/h la vitesse parcourue sur terrain plat.

sites de hauteur était en place à la fin du Bronze final et que les territoires devaient être gérés à une échelle supra-locale plutôt qu'à celle de chaque établissement. L'étude de la répartition des enclos funéraires contemporains ou supposés comme tels va également dans le sens d'une gestion à large échelle, le long de potentiels axes de circulation, voire de limites territoriales (thèse en cours F. Couderc).

L'étude des gisements protohistoriques de hauteur du Val d'Allier traduit un phénomène cyclique, avec des phases d'abandon, puis de reconquête de ces espaces, jusqu'à l'occupation, également temporaire, des *oppida* arvernes, dans les environs de Clermont-Ferrand, à la fin du second âge du Fer. Cet attrait pour les sites perchés remonte même bien avant les âges des métaux, dès le Néolithique moyen (Couderc *et al.* 2020), démontrant le rôle structurant de ces sites dans le paysage durant plusieurs millénaires, que seule une approche diachronique de l'ensemble des occupations permet de mettre en évidence.

Conclusion

À l'issue de cet examen synthétique de la documentation disponible pour le Massif central, force est de constater en premier lieu que le corpus disponible est abondant et de qualité. D'un point de vue quantitatif, les 95 sites étudiés correspondent à environ 18 % du corpus national. C'est à l'évidence l'un des plus importants de France et une véritable particularité de la Protohistoire régionale. D'un point de vue qualitatif, ce corpus est également l'un des mieux connus à l'échelle française avec de nombreuses occupations ayant fait l'objet de fouilles ou de campagnes de sondages récentes. La qualité documentaire s'en ressent, notamment du point de vue des connaissances liées à la datation des occupations et à l'architecture des systèmes défensifs. De plus la publication récente de plusieurs synthèses, souvent départementales, constituent autant de jalons permettant de commencer à caractériser l'insertion de ces habitats dans leurs contextes géographique et chronologique.

La corrélation entre la distribution spatiale de ces occupations et l'intensité de la recherche archéologique depuis le XIX^e siècle paraît patente. Si certains secteurs comme le Val d'Allier voient se développer plusieurs dizaines d'habitats de ce type pour la période concernée, d'autres restent de véritables vides documentaires, notamment les massifs cristallins comme la Margeride ou le Plateau limousin. Il semble pour l'heure hasardeux d'expliquer cet état de fait par une cause unique comme la densité du peuplement protohistorique, la difficulté d'accès aux sites en milieu boisé ou encore l'intensité très variable des recherches archéologiques sur ce territoire. Il est probable que la distribution actuelle du corpus d'étude résulte de plusieurs facteurs parmi lesquels la démographie protohistorique et le degré de connaissance tiennent une place de choix.

En ce qui concerne la chronologie des occupations et leur rythme, on constate que le Massif central fonctionne de concert avec le reste du territoire national. Comme partout en France, les habitats de hauteur ou fortifiés connaissent deux grandes phases de développement au Bronze final IIIb et au Hallstatt final. On

note également que si l'abandon de ces occupations à l'issue de la première étape est abrupt et généralisé, ce n'est pas le cas de la fin de la seconde avec une baisse réelle mais plus modeste du nombre d'occurrences après le V^e siècle av. n. è. La nature des occupations entre ces deux phases d'acmé semble également différente. Si des habitats de hauteur sont ainsi bien attestés au Bronze final IIIb, rares sont ceux qui ont pu être associés à un rempart contemporain. Ce n'est pas le cas au Hallstatt final, période pour laquelle de nombreux systèmes défensifs ont pu être recensés. Expliquer cette dichotomie par un biais documentaire pourrait paraître hâtif et il semble que cette question mérite encore d'être creusée dans les années à venir.

Les architectures défensives semblent attester un certain pragmatisme de leurs bâtisseurs. Les matériaux utilisés (bois, pierre, terre) sont généralement les plus facilement disponibles à proximité immédiate des gisements. De même, la diversité des reliefs occupés (sommets, plateaux, éperons...) ne semble pas avoir une réelle pertinence chronologique. Cette variété est plus certainement liée aux particularités topographiques et géologiques des différentes contrées concernées. On remarque également que la présence de remparts en pierre sèche est plus fréquemment rencontrée au sud de la zone. Cependant cette constatation n'est pas exempte d'importantes exceptions qui attestent l'usage de pourtrages internes sur la côte méditerranéenne et, à l'inverse, la présence de remparts exclusivement en pierre nettement plus au nord, en Auvergne notamment. Il semble donc que, de ce point de vue, le Massif central se situe à l'articulation de plusieurs sphères d'interactions culturelles, à la fois continentale et méditerranéenne, qui semblent s'interpénétrer au gré des périodes, des stratégies poliarcétiques et de la disponibilité des matériaux.

La distribution spatiale des sites permet également d'identifier des axes de circulation à l'échelle du Massif central. Il est ainsi possible de souligner l'existence d'une voie méridienne entre le bassin clermontois et la plaine languedocienne, par la vallée de l'Allier, l'est du Cantal (vallée de l'Alagnon) puis la bordure occidentale des Grands Causses dès le Bronze final IIIb et tout au long du premier âge du Fer. Par contre, la circulation nord-ouest/sud-est entre les Grands-Causses lozériens et la plaine du Languedoc oriental à travers les Cévennes, repérable grâce au mobilier (fortes similitudes dans le style de la céramique au Bronze final IIIb et au premier âge du Fer), tout comme au Hallstatt final entre la vallée du Rhône et le Massif central à travers l'Ardèche et le Velay, semblent nettement moins évidente à appréhender.

Les fouilles des dernières années présentent un intérêt considérable en ce qui concerne la définition du statut et de la fonction de ces établissements. Ces apports indéniables ne concernent cependant qu'un nombre restreint de sites et il serait hasardeux de généraliser leurs conclusions au-delà de ces cas particuliers. C'est probablement le développement d'autres fouilles extensives, certainement dans le cadre de l'archéologie programmée, qui permettrait de définir avec plus de pertinences le statut et la fonction de ces gisements au sein des territoires protohistoriques. Doté d'un corpus abondant et bien documenté, le Massif central semble pouvoir tenir un rôle moteur dans le développement de ces recherches.

Bibliographie

- Auxerre-Géron F.-A., 2017. *L'Homme et la moyenne montagne durant la Protohistoire dans le Massif central. Enquête en Haute-Auvergne et Limousin*. Thèse de doctorat, Toulouse, Université Toulouse Jean Jaurès. Tome 1 texte 454 p. ; Tome 2 Catalogue n.p. ; Tome 3 Planches et annexes n.p. [en ligne] <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01978777> [consulté le 3 avril 2021]
- Auxerre-Géron F.-A., Couderc F., Delrieu F., 2017. Les habitats de hauteur occupés au Hallstatt D3 et La Tène A en Auvergne : données récentes. *BAFEAF*, 35, 17-22.
- Barruol G., 1969. Informations archéologiques. Circonscription de Languedoc-Roussillon. *Gallia*, 27 (2), 381-417.
- Bastide N., 1984. Le village sur la colline. *Revue du Gévaudan, des Causses et des Cévennes*, 3, 5-9.
- Blanquet P.-M., Gruat P., 1995. Première approche du peuplement de la haute vallée de l'Aveyron durant le dernier millénaire avant notre ère. In Gruat P., Vidal M., dir. *Dix ans d'archéologie en Aveyron : recherches et découvertes*, Catalogue d'exposition du Musée du Rouergue de Montrozier. Rodez, 155-163 (Guide d'archéologie 3).
- Campech S., Montandon B., Vernin E., 2004. *Forteresse de Polignac, commune de Polignac (Haute-Loire)*. Document d'étude préalable, Hadès, SRA Auvergne, 2 vol., 2004, 74 p., 78 fig.
- Carozza L., 1999. Millau-Puech d'Auzet. *BSR 1998*. Toulouse, DRAC Midi-Pyrénées, 69-70.
- Couderc F., 2017. Découverte d'un nouveau site de hauteur fortifié du Bronze final 3 et du Premier Fer 3 : le Puy Saint-Romain à Saint-Maurice-ès-Allier (Puy-de-Dôme), *RACF*, 56 [En ligne] <https://journals.openedition.org/racf/2440> [consulté le 3 avril 2021]
- Couderc F., Milcent P.-Y., 2018. Les établissements de hauteur du Puy-de-Dôme (Auvergne) et leur territoire de l'âge du Bronze au début du second âge du Fer. In Delrieu F., Furestier R., dir. *Habitats de hauteur et fortifiés à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer entre Alpes et Massif central*, Actes de la table ronde d'Ornac-l'Aven (février 2016), Lattes, ADAM, 37-53 (DAM 40).
- Couderc F., Milcent P.-Y., Vallée M., Pasty J.-F., Poux M., 2020. Un habitat circulaire monumental du Néolithique moyen sur le plateau de Corent (Puy-de-Dôme, France) et son contexte archéologique. *BSPF*, 117 (2), 233-271.
- D'Agostino L., Bizri M., Tissot M., Gascuel G., Kurzaj M.-C., 2007. *Forteresse de Polignac, la « seigneurie » et la cour d'honneur – Etude de bâti et sondages*. SRA Auvergne, 2 vol., 138 p. et 94 p.
- Daugas J.-P., 1981. De l'âge du Bronze au premier âge du Fer. In *Le bassin du Puy aux périodes préhistoriques, recherches récentes*, Catalogue d'exposition du Musée Crozatier, du 3 juillet au 30 octobre 1981, 145-153.
- Daugas J.-P., Tixier L., 1975. La station proto-historique du Pic d'Ysson (Vodable-Solignat, Puy-de-Dôme). *RACF*, 14 (3-4), 239-258
- Dedet B., 2003. Entre monde méditerranéen et Gaule intérieure : les Cévennes à l'âge du Fer. In Bats M., Dedet B., Garmy P., Janin J., Raynaud C., Schwaller M. éd. *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne. Hommage à Guy Barruol*. Montpellier, PULM, 191-207 (RAN Suppl. 35).
- Delrieu F., Bruneaux L., Dendievel A.-M., Dutreuil P., Dubuis B., Furestier R., Guichon R., 2015. *L'habitat fortifié sur le versant oriental du Massif Central au premier âge du Fer (Ardèche, Loire et Rhône)*, Rapport de Projet collectif de recherche. Lyon, SRA Rhône-Alpes, 512 p. .
- Delrieu F., Colombier-Gougouzian A., Dendievel A.-M., Durand E., Dutreuil P., Gilles A., 2016. L'enceinte de La Farre à Saint-Andéol-de-Fourchades. Un habitat fortifié du V^e s. av. J.-C. en haute Ardèche. In Chazelle C.-A. de, Schwaller M. dir. *Vie quotidienne, tombes et symboles des sociétés protohistoriques de Méditerranée nord-occidentale. Mélanges offerts à Bernard Dedet*. Lattes, ADAL, vol. 2, 273-296 (MAM hors-série 7).
- Delrieu F., Durand E., 2018. Fortifications et habitats de hauteur en Ardèche entre la fin de l'âge du Bronze et le début du second âge du Fer. In Delrieu F., Furestier R., dir. *Habitats de hauteur et fortifiés à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer entre Alpes et Massif central*, Actes de la table ronde d'Ornac-l'Aven (février 2016). Lattes, ADAM, 109-125 (DAM 40).
- Delrieu F., Furestier R. dir. 2018. *Habitats de hauteur et fortifiés à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer entre Alpes et Massif central, Actes de la table ronde d'Ornac-l'Aven (février 2016)*. Lattes, ADAM (DAM 40).
- Delrieu F., Furestier R. 2018. Les établissements fortifiés et de hauteur à l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer en France : introduction et premiers éléments de réflexion. In Delrieu F., Furestier R., dir. *Habitats de hauteur et fortifiés à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer entre Alpes et Massif central, Actes de la table ronde d'Ornac-l'Aven (février 2016)*, Lattes, ADAM, 9-17 (DAM 40).
- Delrieu F., Auxerre-Géron F.-A., Chabert S., Moulin C., 2018. Les occupations protohistoriques du Suc de Lermu à Charmensac : état des lieux et données nouvelles. *Revue de la Haute-Auvergne*, 80, 157-216.
- Delrieu F., Auxerre-Géron F.-A., Dendievel A.-M., Duny A., Lacoste E., Mennesier-Jouannet C., Muller F., Roscio M., 2019. *Archéologie des vallées de la Sianne et de la Sumène à l'âge du Bronze et au 1^{er} âge du Fer*, Rapport de Prospection thématique avec sondages, SRA Auvergne-Rhône-Alpes, 274 p.
- Dendievel A.-M., Delrieu F. et Duny A., 2020. Entre Lacs et Tourbières : approche pluridisciplinaire de l'évolution des paysages et des zones humides de la Pénide à Espalem (Haute-Loire). *BIOM (Revue scientifique pour la biodiversité du Massif central)*, 1, 1-11.
- Doiteau S., Voruz J.-L., 2019. *Fouille archéologique de l'été 2019, Le rocher de Largier, Commune de Lafarre-en-Velay, département de la Haute-Loire*, Rapport préliminaire. SRA Rhône-Alpes, 13 p.
- Dupraz J., Fraisse C., dir., 2001. *L'Ardèche*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 496 p. (CAG 07).
- Durand E., Lefebvre C., dir., Bouby L., Fabre L., Maillou L., Matal M., Ozanne J.-C., Sidi Maamar H., 2000. *Les habitats groupés*

- protohistoriques (VIII^e-I^{er} siècle av. n. è.) du département de l'Ardèche, prospection thématique, rapport de synthèse, SRA Rhône-Alpes, décembre 2000, 62 p. 83 fig.
- Durand E., 2001. L'Ardèche à la fin de l'âge du Bronze et aux âges du Fer (IX^e s. - I^{er} siècle avant notre ère). In Dupraz J., Fraisse C., dir. *Ardèche*. Paris, 70-81 (CAG 17).
- Durand E., Maillou L., 1995. L'éperon Barré de Charaubares au début du premier âge du Fer à Scautres. *Ardèche Archéologie*, 12, 43-48.
- Eychart P., 1967. Découverte d'un oppidum protohistorique à Liozon (commune d'Olloix, Puy-de-Dôme), *RACF*, 6, 1, 62-68
- Fages G., 2000. L'habitat en Lozère au Bronze final et aux âges du Fer. In Dedet B., Gruat P., Marchand G., Schwaller M., éd. *Aspects de l'âge du Fer dans le sud du Massif Central, Actes du XXI^e colloque international de l'AFEAF (Conques-Montrozier 1997)*. Lattes, ADAL 2000, 51-59 (MAM 6).
- Fages G., 2012. La Lozère au cours de la Protohistoire. In Trintignac A., dir. *La Lozère*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 553 p. (CAG 48).
- Fournier P.-F., Fournier G., 1943. Relevé des stations à poterie halls-tattiennes découvertes en Basse-Auvergne. *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 63, 101-110.
- Gaime S., 2011. Léotoing (Haute-Loire) « Cimetière », Rapport d'une opération préventive de fouille d'évaluation archéologique, SRA Auvergne-Rhône-Alpes, 17 p.
- Gruat P., avec la collab. de Marty G., 2000. Habitat et peuplement en Rouergue durant l'Âge du Fer : premières tendances. In Dedet B., Gruat P., Marchand G., Py M., Schwaller M., dir. *Aspects de l'âge du Fer dans le Sud du Massif Central, Actes du XXI^e colloque international de l'AFEAF, Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997*. Lattes, CNRS, 27-50 (MAM 6).
- Gruat P., 2009. Bilan des recherches sur l'architecture des remparts de l'Aveyron. In Gailledrat È., Janin T., dir. *Les fortifications pré-romaines en France méridionale*. Lattes, ADAM, 59-98 (DAM 32).
- Gruat P., avec la collab. de Francqueville B., Marchand G., 2010. Architecture des remparts à poutrage interne du Puech de Mus à Sainte-Eulalie-de-Cernon (Aveyron) au cours des V^e et IV^e s. av. J.-C. In Fichtl S., dir. *Murus celticus : architecture et fonctions des remparts de l'âge du Fer, Actes de la table ronde internationale de Bibracte, 11-12 octobre 2006*. Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 45-58. (Bibracte 19).
- Gruat P., Izac-Imbert L., avec la collab. de Cure L., Loughton M., Pujol J., Verrier G., 2011. Les Rutènes de la fin de l'âge du Fer : étude d'histoire et d'archéologie entre Celtique et Méditerranée. In Gruat P., Pailler J.-M., Schaad D., dir. *Les Rutènes, du peuple à la cité. De l'indépendance à l'installation du cadre romain. 150 a.C. - 100 p.C., Actes du colloque de Rodez et Millau (Aveyron), 15-17 novembre 2007*. Pessac, 123-177 (Aquitania 25/1).
- Gruat P., 2012. L'architecture des remparts protohistoriques du département de l'Aveyron : bilan des recherches. *Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise*, 25, 28-71.
- Gruat P., avec la collab. de Albinet N., Malige G., Méniel P., Trescarte J. et la contrib. de Dedet B., Garnier N., 2019. Stèles et statues du premier et du début du second âge du Fer dans le Midi de la France. La question des sanctuaires archaïques à la lumière des recherches sur le complexe héroïque des Touriès (Saint-Jean et Saint-Paul, Aveyron). In Barral P. Thivet M., dir. *Sanctuaires de l'âge du Fer. Actualités de la recherche en Europe celtique occidentale, Actes du XXXI^e colloque international de l'AFEAF, Dole, 25-27 mai 2017*, 111-130 (Afeaf 1).
- Gruat P., Francqueville B., Izac-Imbert L., Marchand G., Marty G., 2007. Les remparts à poutrage interne du premier et du début du second âge du Fer du Puech de Mus à Sainte-Eulalie-de-Cernon et du Mont Seigne à Saint-Laurent-du-Lévézou (Aveyron). In Vaginay M., Izac-Imbert L., dir. *Les âges du Fer dans le Sud-Ouest de la France, Actes du XXVIII^e colloque international de l'AFEAF, Toulouse, 20-23 mai 2004*. Pessac, 153-181 (Aquitania Suppl. 14/1).
- Gruat P., Francqueville B., Izac-Imbert L., Marchand G., 2008. L'enceinte protohistorique de sommet du Mont Seigne (Saint-Laurent-du-Lévézou). *Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise*, 21, 28-84 (Vivre en Rouergue n^o spécial).
- Gruat P., Malige G., Vidal M. dir., avec l'ASPAA, 2011. *L'Aveyron*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 691 p. (CAG 12).
- Gruat P., Marty G., Marchand G., 2003. Systèmes de fortification de l'habitat de hauteur du Puech de Mus à Sainte-Eulalie-de-Cernon (Aveyron) au V^e s. av. J.-C. *DAM*, 26, 63-157.
- Gruat P., Marty G., 1996. Un habitat de hauteur de la fin du Premier Âge du Fer sur la bordure occidentale du Causse Comtal : Le Puech du Caylar (Saint-Christophe-Vallon). *Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise*, 10, 115-130.
- Kurzaj M.-C., 2007. *Nouvelles données concernant cinq sites de hauteur vellaves*. Rapport de prospection thématique, SRA Auvergne, 2007, 70 p.
- Kurzaj M.-C., 2009. *Les sites du deuxième âge du Fer en Velay, les sites de hauteur dans la vallée de la Loire*. Rapport de prospection thématique, SRA Auvergne, 2009, 76 p.
- Kurzaj M.-C., 2012. *Peuplements et échanges entre Gaule interne et Gaule méditerranéenne dans le sud-est du Massif central à la fin du second âge du Fer (160 - 25 av. J.-C.)*. Thèse de l'université de Bourgogne, 3 vol., 2012, 260 p., 80 et 831 fig., 109 pl.
- Kurzaj M.-C., Voruz J.-L., 2019. Les occupations de hauteur en Haute-Loire du Bronze final au Hallstatt. In Delrieu F., Furestier R., dir. *Habitats de hauteur et fortifié à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer entre Alpes et Massif central, Actes de la table ronde d'Orgnac-l'Aven* (février 2016), Lattes, ADAM, 17-36. (DAM 40).
- Lacheray L., 2017. Prospection-inventaire. Massif du Tanargue (Ardèche), SRA Rhône-Alpes, mai 2017, 38 p., 25 fig.
- Lequément R., dir., 1988. *L'occupation du sol au second âge du Fer sur la bordure Sud-Ouest du Massif Central : A.T.P. Archéologie Métropolitaine*. Rapport dactylographié. Toulouse, Direction des Antiquités Historiques de Midi-Pyrénées, 294 p., 35 fig.
- Milcent P.-Y. 2004. *Le premier âge du Fer en France centrale*. Paris, Société Préhistorique Française, 2 vol., 718 p. dont 132 pl. (Mémoire de la SPF XXXIV).
- Milcent P.-Y., 2009. Le passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer en Gaule au miroir des élites sociales : une crise au VIII^e siècle av. J.-C. ? In Daubigney A., Milcent P.-Y., Talon M., Vital J., dir. *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (X^e-VII^e s. av. J.-C.)*. La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer, Actes du XXX^e colloque international de l'AFEAF, co-organisé

- avec l'APRAB, *Saint-Romain-en-Gal*, 26-28 mai 2006, Dijon, Revue archéologique de l'Est, 453-476 (RAE Suppl. 27).
- Milcent P.-Y., Mennessier-Jouannet C., 2007. Entre déterminisme environnemental et processus historiques : formes et modalités d'occupation du sol en basse Auvergne du Bronze final au début du second âge du Fer. In Richard H., Magny M., Mordant C., dir. *Environnements et cultures à l'âge du Bronze en Europe occidentale*, 129^e congrès du CTHS, Besançon 2004. Paris, CTHS, 227-242.
- Milcent P.-Y., Poux M., Mader S., Torres M., Tramon A., 2014. Une agglomération de hauteur autour de 600 a.C. en Gaule centrale : Corent (Auvergne). In Alberti G., Féliu C., Pierrevelcin G. éd. *Transalpinare. Mélanges offerts à Anne-Marie Adam*, Pessac, Ausonius Éditions, 181-204 (Ausonius Mémoires 36).
- Milcent P.-Y., Couderc F. avec la coll. de Delrieu F. à paraître. Corent et les établissements défendus de hauteur à l'âge du Bronze en France, *Actes du colloque APRAB de Bayeux 2019*, à paraître.
- Mordant C., Milcent P.-Y., Lachenal T., Talon M., 2018. Les modes d'habitat à l'âge du Bronze en France. In Guilaine J., Garcia D., dir. *La Protohistoire de la France*. Paris, Hermann, 311-324.
- Ollier de Marichard J., 1873. Notice sur la carte archéologique du Vivarais. In : A.F.A.S., *Congrès de Lyon*. Paris, 10 p.
- Pajot B., Vernhet A., 1976. Les civilisations de l'Âge du Fer dans les Causses. In Guilaine J., dir. *La Préhistoire Française, II*. Paris, CNRS, 687-698.
- Perrier X., Pujol J., 2010. L'habitat protohistorique du Rocher de l'Aigle à Nant (Aveyron, France). *DAM*, 33, 77-130.
- Poujol J., 2012. *L'autre Montpellier-le-Vieux*. Millau, 79 p. (Carnets d'Histoire et d'Archéologie).
- Ralston I.B.M. 1992. *Les enceintes fortifiées du Limousin : les habitats protohistoriques de la France non méditerranéenne*. Paris, éd. des Sciences de l'Homme, 190 p. (DAF 36).
- Saison A., 2017. Histoire d'une découverte archéologique inédite à Alissas. *Mémoire d'Ardèche et Temps Présent*, cahier n°134, 11-13.
- Soutou A., 1964. L'éperon barré de Clapas-Castel à La Capelle (Lozère). *Gallia*, 22-1, 189-208.
- Soutou A., 1985. Le rempart calciné du Puech de Mus, sur le Larzac (Sainte-Eulalie-de-Cernon). *Archéologie en Languedoc*, 4, 105-115.
- Thomas-Beeching J., 1979. Un habitat de hauteur pré- et protohistorique en Lozère. Première campagne de fouille, 1979. *Nouvelles Archives du Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon*, 97-104
- Trintignac A., dir., 2012. *La Lozère*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 553 p. (CAG 48).
- Vacquier J., Fages G., 2016. Lou Clapio à Banassac, Lozère. Regard sur une enceinte parmi les sites fortifiés des causses lozériens. In Chazelle C.-A. de, Schwaller M. dir. *Vie quotidienne, tombes et symboles des sociétés protohistoriques de Méditerranée nord-occidentale. Mélanges offerts à Bernard Dedet*. Lattes, ADAL, vol. 2, 85-102 (MAM hors-série 7).
- Vazeilles M. 1947. Le vieux passé de Riom (Cantal), fouilles dans les environs. *Revue de la Haute-Auvergne*, 32, 2-3, 81-95.
- Vazeilles M. 1949. *Station fortifiée avec muraille vitrifiée du Châtelet, commune de Lamazière-Basse (Corrèze)*. Ussel, Eyboullet, 8 p.
- Vernhet A., 1967. *Oppidum de St-Bonnet-de-Chirac (Lozère)*. Première campagne de fouilles, mai-juin 1967. *Revue du Gévaudan*, 13, 1-19.
- Voruz J.-L., 1999. *Prospection thématique, Les éperons fortifiés néolithiques et protohistoriques de la Haute-Vallée de la Loire*, SRA, 1999, 10 p.
- Voruz J.-L., Treffort J.-M., 2014. Le rocher de Largier, Découverte d'un nouveau site hallstattien en Haute-Loire, commune de Lafarre. In Bullinger J., Crotti P., Huguenin C., dir. *De l'âge du Fer à l'usage du verre. Mélanges offerts à Gilbert Kaenel, dit « Auguste », à l'occasion de son 65^e anniversaire*. Lausanne, 279-285 (Cahiers d'archéologie romande 151).
- Voruz J.-L., Dendievel A.-M., Taillandier V., 2015. *Le rocher de Largier. Rapport de fouilles 2015*. SRA Auvergne, 70 p., 50 fig.
- Voruz J.-L., Borget J.-N., Dendievel A.-M., Kurzaj M.-C., Taillandier V., Treffort J.-M., 2016. *Le rocher de Largier. Rapport de fouilles 2016*. SRA, 120 p., 47 fig., 38 photos.

Auteurs

Florie-Anne Auxerre-Géron, Université de Toulouse, UMR 5608 TRACES ; fa.auxerre@gmail.com

Florian Couderc, Université de Toulouse, UMR 5608 TRACES ; florian.couderc@hotmail.fr

Bernard Dedet, CNRS, UMR 5140 ASM ; bernard.dedet@cnrs.fr

Fabien Delrieu, SRA Auvergne-Rhône-Alpes, UMR 5138 Arar ; fabien.delrieu@culture.gouv.fr

Éric Durand, Inrap, UMR 5140 ASM ; eric.durand@inrap.fr

Philippe Gruat, Direction Départementale d'Archéologie de l'Aveyron, 12000 Rodez, UMR 5140 ASM ; philippe.gruat@aveyron.fr

Marie-Caroline Kurzaj, Archeodunum SAS, UMR 6298 ARTEHIS, Groupe de recherche archéologique vellave, Chaponnay ; mc.kurzaj@archeodunum.fr

Pierre-Yves Milcent, Université de Toulouse, UMR 5608 TRACES ; milcent@univ-tlse2.fr

Fabrice Muller, Inrap Rhône-Alpes-Auvergne, Université Clermont Auvergne, CNRS, Maison des Sciences de l'Homme (USR 3550) ; fabrice.muller@inrap.fr

Résumé

Le Massif central recèle un grand nombre de fortifications et d'habitats de hauteur occupés entre le Bronze final IIIb et le début de La Tène ancienne. Le rythme de fondation et d'abandon de ces gisements répond parfaitement à celui observé dans le reste de la France avec deux phases principales de fonctionnement qui correspondent au Bronze final IIIb et au Hallstatt final. Plusieurs remparts ont été fouillés ces dernières années et confirment que cette région se situe au carrefour d'influences aussi bien méditerranéennes que continentales en matière d'architecture défensive. Si quelques fouilles extensives ont permis d'appréhender le statut ou la fonction de ces occupations, cet aspect de la recherche, comme ailleurs en France, semble être un axe à privilégier dans les années à venir.

Abstract

The Massif central owns a large number of fortifications and height sites occupied between the Late Bronze Age IIIb and the beginning of early La Tène. The rate of foundation and abandonment of these settlements corresponds perfectly to that observed in the rest of France with two main phases of operation which correspond to the Final Bronze IIIb and the Final Hallstatt. Several ramparts have been excavated in recent years and confirm that this region is at the crossroads of both Mediterranean and continental influences in terms of defensive architecture. While some extensive excavations have made it possible to understand the status or function of these settlements, this aspect of the research, as elsewhere in France, seems to be an axis to be favored in the years to come.